

RAPPORT D'ÉVALUATION

Mars 2025

Programme de Francisation en ligne

Ministère de l'Immigration,
de la Francisation et de l'Intégration

POUR NOUS JOINDRE

Pour demander de l'information, faire une suggestion ou porter plainte concernant les services du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
1200, boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2X 2S5

Région de Montréal : 514 864-9191

Ailleurs au Québec (sans frais) : 1 877 864-9191

Par courriel : immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/courriel

Personnes sourdes ou malentendantes

Voici les options pour communiquer avec nous par téléphone si vous êtes une personne sourde ou malentendante.

- Service de relais vidéo (SRV Canada) : www.crtc.gc.ca/fra/phone/acces/rela
- Service de relais téléphonique : 711

Ce document est accessible en médias adaptés sur demande.

Les principes de développement durable ont été pris en compte dans le cadre de l'élaboration de ce plan d'action. C'est pourquoi ce document est uniquement accessible en format PDF sur le site Web du Ministère au www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/immigration/publications.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

ISBN Version électronique : **978-2-555-02046-7**

© Gouvernement du Québec – 2025

Tous droits réservés pour tous pays

Direction de l'évaluation de programme

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Mouna Bouhali, conseillère en évaluation de programme

Chafik Hadjoudj, conseiller en évaluation de programme

Samanta Sainvil, conseillère en évaluation de programme

Sarah Lanctôt, cheffe d'équipe – conseillère experte en évaluation de programme

Kévin Dufault, directeur

L'équipe d'évaluation tient à remercier toutes les directions du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ayant participé à la présente évaluation. Elle tient également à remercier le personnel du Cégep de Rosemont pour son aimable et précieuse collaboration.

Leur expertise et leur disponibilité ont été indispensables au bon déroulement de cette évaluation.

Table des matières

Sommaire exécutif	5
Sigles et acronymes utilisés	7
Liste des tableaux, des figures, de l'encadré et des graphiques.....	8
Figures.....	9
Encadré	9
Graphiques.....	9
Contexte de l'évaluation	10
1. Logique d'intervention de la FEL	11
1.1 Modèle logique	11
1.2 Raison d'être	11
1.3 Objectifs de l'intervention	11
1.4 Nature de l'intervention	12
1.5 Clientèle cible.....	13
1.6 Intrants.....	14
1.7 Activités de production et de coordination	15
1.8 Extrants	17
1.9 Effets	18
2. Stratégie d'évaluation.....	19
2.1 Portée de l'évaluation.....	19
2.2 Enjeux et questions d'évaluation.....	19
2.3 Modèle d'évaluation	20
2.4 Méthodes de collecte et d'analyse de données	22
2.5 Limites méthodologiques.....	24
2.6 Analyse différenciée selon les sexes	25
3. Résultats de l'évaluation.....	26
3.1 Pertinence	26
3.2 Efficacité.....	35
3.3 Efficience.....	50
Annexe 1 : Modèle logique.....	54
Annexe 2 : Matrice d'évaluation.....	56
Annexe 3 : Comité d'évaluation.....	63
Annexe 4 : Profil des personnes qui utilisent la FEL	64
Annexe 5 : Progression des élèves	69
Annexe 6 : Hypothèses retenues pour le traitement de l'enjeu d'efficience	70
Annexe 7 : Analyse de chevauchement.....	71
Bibliographie	73

Sommaire exécutif

La Francisation en ligne (FEL) est une plateforme d'apprentissage du français en ligne accessible en tout temps et de partout dans le monde. La clientèle de la FEL¹ se compose de personnes immigrantes sélectionnées pour immigrer au Québec et de celles déjà établies au Québec. Son but est de soutenir ces personnes dans leur apprentissage du français et de contribuer à leur connaissance des valeurs qui caractérisent la société québécoise.

La Direction de l'évaluation de programme (DEP) a reçu le mandat d'évaluer la FEL. Cette évaluation porte sur sa pertinence, son efficacité et son efficience. Plus particulièrement, cette évaluation a pour but d'apprécier la capacité de la FEL à répondre à l'augmentation et à la diversification attendues de la clientèle des services de francisation du MIFI, alors que la francisation au Québec connaît des changements importants.

La collecte de données de l'évaluation s'est appuyée sur les méthodes suivantes :

- ▶ Entrevues menées auprès du personnel du MIFI et du Cégep de Rosemont, qui est le partenaire du MIFI dans la mise en œuvre de la FEL ;
- ▶ Sondage réalisé auprès des personnes inscrites à la FEL du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2023 ;
- ▶ Documentation disponible (documentation administrative ou documentation thématique pertinente à la FEL) analysée.

¹ MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION. *Programme d'intégration linguistique pour les immigrants (PILI) 2022-2023*. [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2022, 17 p. [Document interne].

Le tableau ci-dessous énonce les constats et les recommandations de l'évaluation.

Tableau 1 : Constats et recommandations

Enjeux	Constats	Recommandations
PERTINENCE	1. La FEL est un service pertinent pour lequel la demande est en hausse. Elle est cohérente avec les priorités gouvernementales en matière de francisation, et elle dispose de plusieurs atouts pour atteindre ses objectifs.	-
EFFICACITÉ	2. En l'absence de cours de stade débutant, une portion importante de la clientèle de francisation ne peut pas bénéficier de la FEL.	1. Poursuivre les travaux en vue de la mise en œuvre de services d'apprentissage du français en ligne de stade débutant.
	3. La FEL fonctionne, mais elle est sous-utilisée, notamment à cause du test de positionnement que de nombreux élèves potentiels commencent sans le terminer.	2. Revoir le test utilisé pour le positionnement des élèves.
	4. Les données disponibles ne permettent pas de porter un jugement précis sur la progression des élèves.	3. Vérifier la faisabilité d'obtenir une mesure plus précise de la progression des élèves.
	5. Le taux d'abandon est élevé, notamment en raison de la désinscription automatique des élèves qui ne se connectent pas après un certain temps.	-
	6. L'administration des dossiers des élèves implique de nombreuses opérations manuelles, ce qui génère de l'inefficience.	4. Optimiser le processus d'admission et de suivi du parcours des élèves.
	7. L'entretien des composantes technologiques de la FEL pourrait compromettre son bon fonctionnement et son éventuel développement, car il est complexe et nécessite des efforts importants.	-
	8. L'absence d'accès à des compétences en technopédagogie limite la capacité à exploiter pleinement la plateforme qui héberge la FEL.	5. S'assurer de disposer de compétences en technopédagogie pour exploiter pleinement la plateforme qui héberge la FEL.
EFFICIENCE	9. L'analyse de l'efficacité est limitée par l'absence d'une mesure précise des coûts et des effets de la FEL.	6. Développer des calculs précis de coûts et des mesures des effets de la FEL.

Sigles et acronymes utilisés

CAQ	Certificat d'acceptation du Québec
CERT/AQ	Équipe de réponse aux incidents de sécurité de l'information de l'Administration québécoise
CIPP	Modèle Context, Input, Process, Product
CSQ	Certificat de sélection du Québec
DEP	Direction de l'évaluation de programme
ETC	Équivalent temps complet
FEL	Francisation en ligne
FQ	Francisation Québec
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
PILI	Programme d'intégration linguistique pour les immigrants
PQAF	Programme québécois d'apprentissage du français
SCT	Secrétariat du Conseil du trésor

Liste des tableaux, des figures, de l'encadré et des graphiques

Tableaux

Tableau 1 : Constats et recommandations.....	6
Tableau 2 : Montant du contrat de service avec le Cégep de Rosemont par exercice financier à l'étude	15
Tableau 3 : Enjeux et questions d'évaluation.....	20
Tableau 4 : Récapitulatif des envois d'invitations, des réponses reçues, des questionnaires remplis et soumis et des questionnaires retenus*	23
Tableau 5 : Sondage sur la distribution des personnes répondantes selon la formule de cours suivis.....	29
Tableau 6 : Cohérence de la FEL avec les mandats et les priorités du gouvernement	33
Tableau 7 : La FEL dans l'offre de service de la francisation du MIFI	34
Tableau 8 : Récapitulatif de l'analyse de chevauchement	35
Tableau 9 : Personnes répondantes au sondage FEL 2024 – Statut par programme de sélection au moment de présenter la demande d'inscription à la FEL.....	38
Tableau 10 : Évolution du nombre de blocs ou demodules terminés par année	42
Tableau 11 : Durée théorique des formations proposées à la FEL, en heures	43
Tableau 12 : Pourcentage d'abandons, par année, toutes formules confondues	45
Tableau 13 : Différence entre le nombre total d'inscriptions et le nombre de personnes distinctes inscrites à la FEL entre le 1 ^{er} avril 2020 et le 31 mars 2023	46
Tableau 14 : Coût de la FEL pour la formule standard, par bloc et par année	51
Tableau 15 : Coût de la FEL pour la formule en autoformation, par bloc et par année	51
Tableau 16 : Coût de la FEL pour les cours spécialisés par domaine d'emploi, par module et par année	51
Tableau 17 : Comparaison du taux de réussite par formule, par année.....	53
Tableau 18 : Modèle logique	54
Tableau 19 : Matrice d'évaluation	56
Tableau 20 : Comité d'évaluation	63
Tableau 21 : Nombre de personnes distinctes assignées à une cohorte FEL, par exercice financier et par formule de cours	64
Tableau 22 : Nombre de personnes inscrites à la FEL, par exercice financier, par sexe ou par tranche d'âge	64
Tableau 23 : Pays à partir desquels la FEL a été utilisée (toutes formules confondues), entre le 1 ^{er} avril 2021 et le 31 mars 2023, par exercice financier.....	66
Tableau 24 : Occupation principale de la clientèle de la FEL au moment du dépôt de la demande d'inscription à la FEL.....	67

Tableau 25 : Langue maternelle de la clientèle de la FEL.....	67
Tableau 26 : Plus haut niveau de scolarité atteint par la clientèle de la FEL.....	68
Tableau 27 : Nombre de blocs ou de modules terminés par nombre d'élèves inscrits, par année.....	69
Tableau 28 : Motifs avancés pour justifier l'abandon de la formation, par sexe	69
Tableau 29 : Hypothèses appliquées au calcul du ratio coûts-bénéfices.....	70
Tableau 30 : Analyse des chevauchements selon les critères du SCT	72

Figures

Figure 1 : Résumé du contenu de la FEL	13
Figure 2 : Le modèle d'évaluation CIPP.....	21
Figure 3 : Trajectoire des personnes placées dans la cohorte « Test de positionnement ».....	39
Figure 4 : Nombre de personnes ayant terminé le test de positionnement par rapport aux personnes l'ayant commencé	40
Figure 5 : Déperdition des personnes candidates à la FEL à l'étape du test de positionnement.....	40
Figure 6 : Formule du calcul du ratio coût-bénéfices	51
Figure 7 : Modèle conceptuel de chevauchement entre les interventions.....	71

Encadré

Encadré 1 : Entente entre le MIFI et le Cégep de Rosemont.....	15
--	----

Graphiques

Graphique 1 : Importance des caractéristiques fonctionnelles de la FEL chez la clientèle sondée	28
Graphique 2 : Importance des caractéristiques d'intégration de la FEL pour la clientèle sondée.....	29
Graphique 3 : Perception – rôle des tutrices et tuteurs dans la FEL chez la clientèle sondée ayant bénéficié de tutorat ..	30
Graphique 4 : Perception – rôle des tutrices et des tuteurs, selon le sexe de la personne répondante	30
Graphique 5 : Évolution du nombre d'inscriptions en francisation selon le type de cours.....	36
Graphique 6 : Évolution des délais, en jours, pour terminer un bloc ou un module	43
Graphique 7 : Motifs d'abandon de la formation, 2020-2023.....	45
Graphique 8 : Distribution des formules de cours, par sexe, par année	65

Contexte de l'évaluation

La Direction de l'évaluation de programme (DEP) a été mandatée pour évaluer la Francisation en ligne (FEL). Cette évaluation doit permettre d'apprécier sa pertinence, son efficacité et son efficience. De plus, elle doit permettre d'apprécier la capacité de la FEL à répondre à l'augmentation et à la diversification attendues de sa clientèle dans un contexte d'élargissement de l'accès aux services d'apprentissage du français à de nouvelles clientèles.

L'offre de service de la FEL consiste à donner des cours d'apprentissage du français de stades intermédiaire et avancé offerts en mode asynchrone, en formule standard (avec tutorat) ou en autoformation. De plus, la FEL propose des modules d'apprentissage du français spécialisé par domaine d'emploi.

La présente évaluation porte sur l'offre de service de la FEL telle qu'elle existait entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2023. Rappelons que durant la période visée, la FEL ne proposait aucun service de francisation de stade débutant.

Les contenus de la FEL se basent sur *l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français*². Ils sont élaborés par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) et sont offerts sur la plateforme d'apprentissage Moodle. Le Cégep de Rosemont assure le service de tutorat et le soutien pédagogique aux élèves.

² MINISTÈRE DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Échelle québécoise des niveaux de compétence en français*, [Fichier PDF], 2023, 174 p. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/francisation/MIFI/referentiel/NM_echelle_niveaux_compétences.pdf].

1. Logique d'intervention de la FEL

1.1 Modèle logique

Le modèle logique d'un programme illustre schématiquement sa raison d'être, son fonctionnement et la manière dont les résultats escomptés sont théoriquement obtenus. Il présente la relation de cause à effet entre les différentes composantes de l'intervention. Le modèle logique, présenté à l'annexe 1, permet de comprendre la logique d'intervention de la FEL avec ses différentes composantes.

1.2 Raison d'être

La raison d'être d'une intervention publique se définit comme « l'ensemble des motifs qui légitiment l'existence d'une intervention³ ».

Au moment de sa création, en 2008, la FEL ciblait principalement les personnes qui vivaient à l'extérieur du Canada et qui envisageaient de s'établir au Québec. La FEL répondait alors au besoin des personnes domiciliées à l'étranger de parfaire leur connaissance du français, de s'approprier les valeurs de la société québécoise et de se familiariser avec le registre de la langue qui est propre à l'exercice de certaines professions au Québec avant même leur arrivée au Québec.

À la différence des autres services de francisation proposés par le MIFI, les contenus de la FEL étaient offerts en mode asynchrone, donc ils étaient accessibles en tout temps et de partout dans le monde (pour les personnes admissibles).

Pour l'époque, la FEL proposait une solution novatrice avec ses contenus dynamiques et son offre de tutorat et de classes virtuelles qui permettaient aux élèves de développer leur compétence à l'orale.

Ainsi, la FEL devait permettre aux personnes immigrantes de « perfectionner, dès l'étranger, leurs compétences en français [...] tout en profitant d'une formule souple, adaptée à leur horaire de travail. [Les formules de cours offertes] faciliteront l'intégration en emploi et seront fort utiles à ceux et celles qui devront passer un examen de français »⁴ dans la perspective de l'obtention de leur résidence permanente.

1.3 Objectifs de l'intervention

La FEL a pour objectif ultime de faciliter l'apprentissage du français et son utilisation par la clientèle ciblée du programme pour différents contextes sociaux, communautaires et professionnels. La FEL a aussi l'objectif de favoriser :

- L'acquisition de compétences langagières et de références socioculturelles pour permettre l'usage du français dans différents contextes sociaux, communautaires et professionnels ;

³ SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR. *Glossaire des termes usuels en mesure de performance et en évaluation. Pour une gestion saine et performante*, [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2013, p. 17, [https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/publications/glossaire_termes_usuels.pdf].

⁴ MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. Bilan de projet DEV812 – Cours de français en ligne de stade avancé et modules d'autoapprentissage dans des domaines spécialisés, [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2013, 20 p. [Document interne].

- L'autonomie langagière des personnes pour qui le français n'est pas la langue première.

1.4 Nature de l'intervention

L'intervention consiste en des cours de français offerts en ligne, principalement en mode asynchrone. Deux formations sont disponibles :

- Cours de français général :
 - stade intermédiaire :
 - > formation de quatre blocs correspondant aux niveaux 5 à 8 de [*l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français*](#),
 - > formule offerte avec tutorat ou en autoformation ;
 - stade avancé :
 - > formation de deux blocs correspondant aux niveaux 9 et 10 de *l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français*,
 - > formule offerte avec tutorat uniquement ;
- Modules de français en ligne, spécialisés par domaine d'emploi :
 - formule offerte en autoformation uniquement :
 - > santé et soins infirmiers,
 - > administration, droit et affaires,
 - > génie et sciences appliquées,
 - > tourisme et commerce.

Figure 1 : Résumé du contenu de la FEL

FEL intermédiaire - niveaux 5 à 8



FEL avancée - niveaux 9 et 10



Modules spécialisés (en autoformation seulement)

- Santé et soins infirmiers
- Administration, droit et affaires
- Génie et sciences appliquées
- Tourisme et commerce

1.5 Clientèle cible

Durant la période visée par cette évaluation, la clientèle cible de la FEL se composait des catégories de personnes suivantes :

- ▶ Personnes de 16 ans et plus sélectionnées pour immigrer au Québec et détentrices d'un Certificat de sélection du Québec (CSQ) ou d'un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) valide ;
- ▶ Personnes immigrantes de 16 ans et plus vivant au Québec, citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes ou détentrices d'un CSQ, d'un CAQ ou d'un permis de séjour temporaire.

Depuis l'entrée en vigueur du Programme québécois d'apprentissage du français (PQAF) au mois de juin 2023 et de l'application des dispositions prévues à l'article 88.12 de la *Charte de la langue française*, les personnes canadiennes de naissance sont admissibles à l'ensemble des services d'apprentissage du français du MIFI y compris ceux de la FEL.

Ainsi, les données relatives aux personnes canadiennes de naissance n'ont pas été comptabilisées dans la présente évaluation, car la période de collecte de données a pris fin au mois de mars 2023.

1.6 Intrants

La planification des intrants est une prévision des ressources humaines, financières, matérielles ou informationnelles utilisées pour mener à bien les activités de production et de coordination⁵ en vue de la réalisation des activités nécessaires à la production des extrants. Les ressources prévues par la FEL sont les suivantes :

- ▶ Le cadre normatif (Programme d'intégration linguistique des immigrants) ;
- ▶ Les ressources informationnelles que sont les :
 - contenus pédagogiques généraux pour l'apprentissage du français,
 - contenus spécialisés par domaine d'emploi,
 - données informationnelles provenant des bases de données INTIMM, du registraire et de la plateforme FEL (Moodle) ;
- ▶ Le registraire ;
- ▶ L'entente de service avec le Cégep de Rosemont ;
- ▶ Les ressources humaines :
 - MIFI :
 - > admissions et inscriptions : 1,5 équivalent à temps complet (ETC),
 - > gestion des contenus : 1,5 ETC,
 - > gestion de l'entente avec le Cégep de Rosemont : interventions ponctuelles (pas de ressources destinées à la FEL),
 - > spécialistes TI ;
 - Cégep de Rosemont : 21 ressources à temps plein ou à temps partiel ;
- ▶ Les ressources en traitement de l'information matérielles : plateforme de formation en ligne (Moodle) ;
- ▶ Les ressources financières :
 - budget.

⁵ SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR. *Cadre de suivi et d'évaluation préliminaire — Instructions destinées aux Ministères et organismes*. [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2018, p .15, [https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/cadre_gestion/CSEP.pdf].

Tableau 2 : Montant du contrat de service avec le Cégep de Rosemont par exercice financier à l'étude

Année financière	Montant du contrat de service
2020—2021	1 021 650 \$
2021—2022	1 092 027 \$
2022—2023	1 169 702 \$

Source : Direction des opérations de francisation, MIFI

Encadré 1 : Entente entre le MIFI et le Cégep de Rosemont

L'entente entre le MIFI et le Cégep de Rosemont est le cadre de référence qui définit la responsabilité du Cégep ; celle-ci vise à assurer « la gestion des tuteurs et des tutrices dans la mise en œuvre des cours de français en ligne (FEL) et le suivi des modules spécialisés [...] »⁶. Le Cégep de Rosemont est responsable du recrutement, de la formation initiale, de la formation continue et du suivi administratif des tuteurs et tutrices, ainsi que du recrutement, de la formation et du suivi des techniciennes et techniciens en information « pour le suivi des élèves inscrits au parcours en autoformation des cours FEL et dans les modules spécialisés par domaine d'emploi. »

1.7 Activités de production et de coordination

L'ensemble des activités d'un programme désigne tout processus ou opération qui permettent la production des extraits d'une intervention à partir de ses intrants⁷. Les principales activités réalisées dans l'administration et l'exécution de la FEL sont les suivantes :

► Activités de gestion du programme :

- promouvoir le programme,
- établir, signer ou renouveler l'entente de partenariat avec le Cégep de Rosemont,
- réaliser les suivis avec le Cégep de Rosemont,
- concevoir les contenus de formation,
- mettre en place et entretenir la plateforme de formation,
- réaliser le suivi et paramétrage de la plateforme,
- réaliser le suivi des demandes des personnes utilisatrices (élèves, tutrices et tuteurs),
- assurer le soutien technique aux personnes utilisatrices ;

⁶ MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION. Contrat de services entre organismes publics pour la gestion des tutrices et des tuteurs des cours de français en ligne (FEL) et le suivi des modules spécialisés [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2023, 34 p. [Document interne]

⁷ Idem.

► Activités d'exécution du programme :

- cours en ligne avec tutorat :
 - > recevoir les demandes,
 - > évaluer le niveau linguistique de l'élève en compréhension orale et en compréhension écrite,
 - > classer l'élève dans le niveau requis,
 - > rendre disponibles en ligne les cours sous forme de capsules Web,
 - > animer les classes virtuelles (ateliers de conversation en français),
 - > évaluer les apprentissages (recevoir et corriger les travaux),
 - > donner la rétroaction,
 - > produire un bilan de compétence de l'élève,
 - > effectuer le passage d'un bloc d'apprentissage à l'autre,
 - > fournir du soutien aux élèves ;
- cours en ligne en autoformation :
 - > recevoir les demandes,
 - > évaluer le niveau linguistique de l'élève en compréhension orale et en compréhension écrite,
 - > classer l'élève dans le niveau requis,
 - > rendre disponibles en ligne les cours sous forme de capsules Web,
 - > évaluer les apprentissages,
 - > effectuer le passage d'une unité d'apprentissage à l'autre.

1.8 Extrants

Les extrants désignent les biens ou les services observables et mesurables⁸ qui découlent des activités du programme. Pour la FEL, les extrants ont été identifiés comme suit :

- ▶ Extrants découlant des activités de gestion du programme :
 - clientèle rejointe par les activités de promotion,
 - entente signée ou renouvelée avec le Cégep de Rosemont,
 - contenus de formation mis en place (FEL intermédiaire — niveaux 5 à 8, FEL avancée — niveau 9 et 10, modules spécialisés par domaine d'emploi en autoformation),
 - suivi et paramétrage de la plateforme Moodle réalisés ;
- ▶ Extrants découlant de l'exécution du programme :
 - cours en ligne avec tutorat :
 - > demandes d'admission traitées,
 - > classement des élèves par niveau de maîtrise linguistique en compréhension orale et en compréhension écrite,
 - > cours et contenus pédagogiques en ligne,
 - > classes virtuelles tenues,
 - > travaux corrigés et évaluation réalisée,
 - > rétroaction donnée,
 - > bilan de compétence de l'élève produit,
 - > passage au bloc suivant des élèves ayant terminé un bloc,
 - > assistance fournie aux élèves qui en font la demande ;
 - cours en ligne en autoformation :
 - > demandes d'admission traitées,
 - > classement des élèves par niveau de maîtrise linguistique en compréhension orale et en compréhension écrite,
 - > capsules d'apprentissage disponibles en ligne,
 - > modules spécialisés par domaine d'emploi (santé, génie, administration, tourisme) disponibles en ligne,
 - > connaissances évaluées,
 - > passage à l'unité suivante des élèves ayant terminé une unité.

⁸ Idem.

1.9 Effets

Le terme « effet » désigne les changements qui résultent de la consommation des biens et services produits lors d'une intervention. Dans une chaîne logique de résultats, les effets de l'intervention peuvent être présentés selon la perspective temporelle suivante :

► Effets immédiats :

- gestion du programme :
 - > exécution adéquate du programme ;
- cours en ligne avec tutorat :
 - > la clientèle cible acquiert la connaissance du français en usage au Québec ;
- cours en ligne en autoformation :
 - > la clientèle cible acquiert la connaissance du français en usage au Québec,
 - > la clientèle cible acquiert les compétences langagières propres à sa profession ;

► Effet intermédiaire :

- la clientèle cible progresse dans l'utilisation du français de manière plus autonome ;

► Effet ultime :

- la clientèle utilise le français, langue commune du Québec, dans différents contextes sociaux, communautaires et professionnels.

2. Stratégie d'évaluation

Cette section présente la portée et les questions de l'évaluation, la méthodologie employée ainsi que les limites méthodologiques rencontrées.

2.1 Portée de l'évaluation

Cette évaluation porte sur l'offre de service de la FEL telle qu'elle existait entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2023. Cette offre comprend les services d'apprentissage du français pour le stade intermédiaire et avancé, offerts en formule standard (avec tutorat) ou en autoformation, ainsi que les modules d'apprentissage du français spécialisés par domaine d'emploi.

La période évaluée s'étend du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2023. Le choix de cette période est dicté, d'une part, par l'indisponibilité des données antérieures à la migration de la FEL vers sa plateforme actuelle (Moodle) et de l'autre, par la volonté de concentrer l'évaluation sur la période précédant l'entrée en vigueur de Francisation Québec (FQ) le 1^{er} juin 2023⁹. Le cadre normatif de référence pour cette évaluation est donc celui décrit dans le Programme d'intégration linguistique des immigrants ¹⁰(PILI).

2.2 Enjeux et questions d'évaluation

Les questions d'évaluation ont été formulées en réponse aux besoins en information des membres du comité d'évaluation lors de l'élaboration du cadre d'évaluation. Les enjeux évaluatifs documentés sont déclinés par des questions et des sous-questions qui sont reproduites dans le tableau ci-dessous. Les éléments de réponse ne sont pas forcément abordés dans l'ordre dans lequel ils apparaissent dans le tableau ; ils sont plutôt présentés dans une séquence logique, articulée autour des constats de l'évaluation. Il a été convenu avec les membres du comité d'évaluation que les programmes publics sont définis comme étant les autres services d'apprentissage du français offerts par le MIFI et les centres de services scolaires.

⁹ QUÉBEC. Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives. [Québec], Éditeur officiel du Québec, 2007. [<https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-14-40-1.html?appellant=MC>].

¹⁰ MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION. *Programme d'intégration linguistique pour les immigrants (PILI) 2022-2023*, [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2022, 17 p. [Document interne].

Tableau 3 : Enjeux et questions d'évaluation

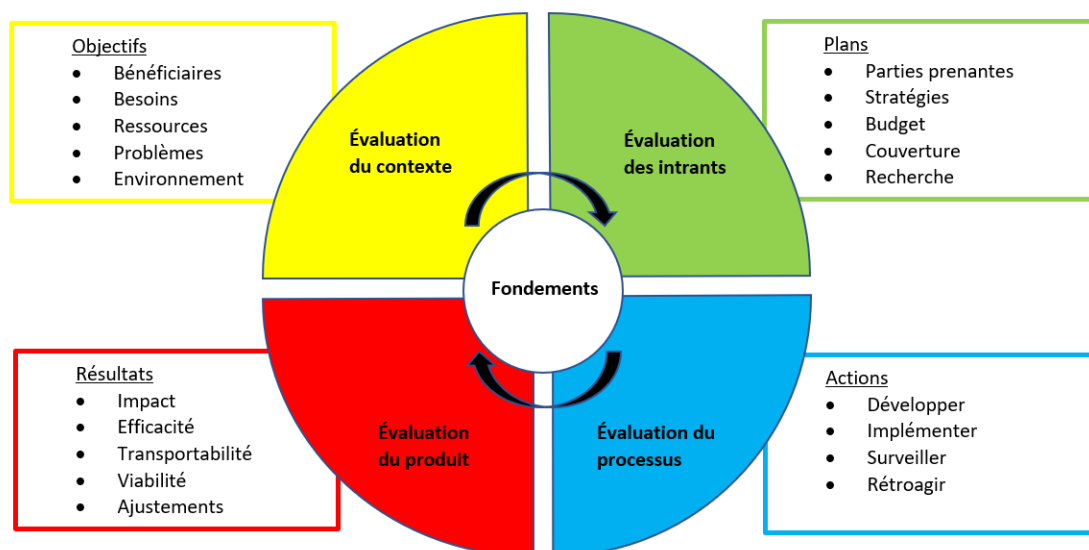
Enjeux	Questions d'évaluation
PERTINENCE	1. La nature de l'intervention est-elle la plus appropriée pour atteindre ses objectifs ? 1.1 Que peut-on dire sur l'adéquation de la solution technologique de la FEL (service d'apprentissage en ligne) par rapport aux besoins de la clientèle cible ? 1.2 En quoi le seuil minimal de compétence requis pour s'inscrire affecte-t-il l'atteinte des objectifs de l'intervention ? 2. Quel est le profil des personnes qui utilisent les services de la FEL ? 2.1 D'où les services de la FEL sont-ils majoritairement utilisés ? (Québec ou international) ? 2.2 Quelle est la nature de l'occupation des personnes qui utilisent les services de la FEL (par exemple : travail à temps plein, à temps partiel, études) ? 2.3 Quelle part les personnes immigrantes de la catégorie des travailleurs temporaires occupent-elles dans la clientèle de la FEL ? 2.4 La clientèle de la FEL utilise-t-elle ce service en exclusivité, ou en complément avec d'autres services d'apprentissage du français du MIFI ? 2.5 Pourquoi les personnes s'inscrivent-elles à la FEL plutôt qu'à un autre service d'apprentissage du français de FQ ? 3. La nature de l'intervention est-elle encore appropriée pour répondre aux priorités du gouvernement ? 3.1 Dans quelle mesure les modifications apportées aux cadres normatif et législatif affectent-elles la nature et l'application de l'intervention ? 3.2 La nature de l'intervention est-elle appropriée dans le contexte de l'augmentation et de la diversification attendues de la clientèle en francisation (individus et entreprises) ? 4. Comment la Francisation en ligne s'articule-t-elle avec les autres activités d'apprentissage du français ? 4.1 Que peut-on dire quant à l'existence de prestataires de services offrant un contenu et des modalités d'accès comparables à ce qu'offre la FEL ? 4.2 Existe-t-il des chevauchements, des complémentarités avec d'autres programmes publics visant des besoins comparables ?
EFFICACITÉ	5. Quelle appréciation peut-on émettre sur la progression des personnes participantes d'un bloc de formation à l'autre ? 6. Dans quelle mesure les objectifs de l'intervention ont-ils été atteints ?
EFFICIENCE	7. Que peut-on dire du ratio coût-bénéfice de la FEL ?

2.3 Modèle d'évaluation

La présente évaluation adopte le modèle *Context, Input, Process, Product* (CIPP) de Stufflebeam¹¹. Ce modèle privilégie une logique d'amélioration du programme par un examen systématique des besoins, des moyens, des procédés et des résultats ainsi que de leur cohérence avec les objectifs de l'intervention.

¹¹ STUFFLEBEAM, D. L. *The relevance of the CIPP evaluation model for educational accountability*, [Fichier PDF], 1971, 31 p. [<https://eric.ed.gov/?id=ED062385>] (Consulté le 27 juin 2024).

Figure 2 : Le modèle d'évaluation CIPP



Traduction d'un graphique présenté sur la page « Evaluating Technology Needs Using the CIPP Model.
En ligne : <https://www.misbo.com/news/evaluating-technology-needs-using-the-cipp-model>

Le modèle CIPP consiste en quatre sous-évaluations :

1. L'évaluation du contexte (Context) s'intéresse aux besoins de la clientèle cible et des parties prenantes au programme, au problème à la source de l'intervention et à l'opportunité d'intervenir pour y remédier ;
2. L'évaluation des intrants (Input) examine la façon dont les ressources sont mobilisées pour l'atteinte des objectifs de l'intervention ;
3. L'évaluation du processus (Process) consiste en l'analyse de l'exécution du programme telle que planifiée et telle que mise en œuvre par l'analyse de l'adhérence ;
4. L'évaluation du produit ou du résultat (Product) s'intéresse à l'efficacité, à la viabilité et à l'impact de l'intervention, particulièrement aux bénéficiaires réels de l'intervention et s'ils correspondent aux bénéficiaires prévus.

La présence possible de chevauchement ou de complémentarités de la FEL avec d'autres programmes est analysée selon le modèle conceptuel de chevauchement entre les programmes du Secrétariat du Conseil du trésor¹². Aux fins de l'évaluation, il a été convenu que les programmes publics de portée similaire désignent, dans le présent rapport, les autres services d'apprentissage du français offerts par le MIFI et ses partenaires.

¹² SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR. Évaluation des chevauchements entre les programmes d'aide financière normés, [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2021, 13 p. [Document interne].

2.4 Méthodes de collecte et d'analyse de données

Les méthodes de collecte et d'analyse de données résultent des indicateurs retenus pour répondre aux questions d'évaluation. Afin de faciliter le traitement et l'analyse des données collectées, l'équipe d'évaluation a eu recours à la méthode par questionnaire analytique. Cette méthode comporte notamment les activités suivantes :

- ▶ Concevoir un canevas analytique, soit une matrice de recherche et d'analyse dans le logiciel Excel, bâtie à partir des questions et des sous-questions d'évaluation ainsi que des indicateurs qui en résultent ;
- ▶ Intégrer les données recueillies au canevas analytique. Lors de cette étape, des indicateurs ou des mots-clés peuvent être modifiés ou ajoutés afin de créer des filtres et d'assurer que les données soient bien représentées ;
- ▶ Répondre aux questions et aux sous-questions d'évaluation en générant des éléments de réponse directs.

L'ensemble des données recueillies pendant les travaux d'évaluation ont été triangulées. La triangulation permettra d'avoir une bonne compréhension de la FEL ainsi que d'assurer la fiabilité et la validité des analyses et des résultats.

2.4.1 L'analyse documentaire

Cette méthode vise à recueillir de l'information sur le contexte de l'intervention et sur des éléments factuels en lien avec cette dernière. L'analyse documentaire réalisée s'est appuyée sur les sources suivantes :

- ▶ Les plans stratégiques 2019-2023 et 2023-2027 du MIFI ;
- ▶ Les normes 2022-2023 du PILI ;
- ▶ Les normes 2023-2024 du PQAF ;
- ▶ Les données administratives sur la clientèle de la FEL ;
- ▶ Les documents de suivi et de reddition de comptes ;
- ▶ La documentation gouvernementale ;
- ▶ La littérature sur la thématique et sur le moyen d'intervention ;
- ▶ Les ententes signées avec le Cégep de Rosemont ainsi que les factures afférentes.

2.4.2 Entrevues individuelles et groupe de discussion

Afin de répondre aux questions d'évaluation liées aux enjeux de pertinence et d'efficacité, des entrevues ont été conduites entre le 13 novembre 2023 et le 12 février 2024, réparties comme suit :

- ▶ Douze personnes des unités administratives du MIFI impliquées dans la mise en œuvre de la FEL, dont des ressources professionnelles et des gestionnaires ;
- ▶ Six personnes répondantes du Cégep de Rosemont : trois personnes rencontrées en entrevues individuelles et trois autres rencontrées en groupe pour des raisons de disponibilité.

Un groupe de discussion, constitué de six autres personnes tutrices du Cégep de Rosemont, s'est tenu le 15 février 2024.

Les grilles d’entrevues et la grille pour le groupe de discussion ont été adaptées en fonction des personnes rencontrées et visaient à répondre aux questions d’évaluation relatives à l’enjeu de la pertinence. Les entrevues et le groupe de discussion étaient confidentiels, afin de protéger les renseignements personnels, les propos n’ont pas été enregistrés. En vue de pallier l’absence d’enregistrement et d’établir un verbatim rigoureux, la transcription semi-automatique des entrevues a été produite, sous réserve de l’accord des personnes présentes en utilisant l’application Teams.

Les entrevues et le groupe de discussion ont été menés par des équipes composées de deux conseillers ou conseillères en évaluation. L’un des deux se concentrait exclusivement sur la prise de notes. Une bonification des notes individuelles et des notes de transcription a été effectuée en binôme après les entrevues.

2.4.3 Sondage

Un sondage a été élaboré afin de collecter des informations sur les besoins et les motivations des élèves et la façon dont ils utilisent le service. Le sondage portait également sur leur appréciation de la qualité du service, du contenu et du médium et, surtout, du bénéfice qu’ils en tiraient. Le sondage a également permis de broser un portrait plus fidèle de la clientèle de la FEL.

Le sondage a été transmis par courriel, à l’aide de la plateforme SimpleSondage à toutes les personnes dont l’adresse courriel existait dans la base de données de la FEL entre le mois d’avril 2020 et le mois de mars 2023, soit 13 293 personnes. L’équipe d’évaluation a ensuite procédé à plusieurs étapes de validation et de filtrage des réponses pour ne conserver que les adresses qui provenaient de personnes ayant réellement suivi des cours de la FEL.

Ainsi, 1 259 questionnaires ont été retenus à des fins d’analyse. Aucune méthodologie d’échantillonnage n’a été utilisée, la méthode de transmission du sondage s’apparente à un recensement.

Tableau 4 : Récapitulatif des envois d’invitations, des réponses reçues, des questionnaires remplis et soumis et des questionnaires retenus*

Nombre d’envois distincts	13 293
Nombre de réponses reçues	3 005
Nombre de questionnaires remplis et soumis	1 812
Nombre de questionnaires retenus	1 259

*Questionnaires remplis qui proviennent des personnes admissibles

2.5 Limites méthodologiques

2.5.1 Mesure de la progression des élèves

Les cours de français général sont divisés en blocs d'apprentissage, chaque bloc correspond à un niveau de compétence en français. La progression logique à l'intérieur de chaque bloc est présentée sous forme de modules thématiques divisés en tâches (ou en *activités* pour le stade avancé). Les modules proposent des activités évaluatives (écrites ou orales) sans imposer un ordre précis. L'élève doit toutefois terminer ces activités avant de pouvoir passer l'évaluation de fin de bloc.

Les données disponibles n'ont pas permis d'effectuer une analyse plus poussée que la progression d'un bloc à l'autre. Bien qu'elle ne prenne pas en considération l'ensemble des apprentissages réalisés par les élèves, cette mesure a dû être utilisée pour effectuer la présente évaluation.

2.5.2 Refonte de la FEL

Entre 2020 et 2022, la FEL a connu une période de transformation majeure. Pour répondre à des enjeux d'obsolescence informatique, le MIFI a migré de la technologie Flash au format HTML5. Durant l'année 2020, la désuétude de Flash a rendu l'accès aux contenus de moins en moins convivial. Cette technologie a été retirée des navigateurs le 31 décembre 2020. La transposition des contenus des modules spécialisés et des blocs de stade avancé s'est faite entre juin 2020 et avril 2021.

Par ailleurs, les contenus pédagogiques de la FEL intermédiaire ont été entièrement modernisés. Les nouveaux contenus ont commencé à remplacer les anciens en janvier 2021. La mise à jour des contenus en HTML5 s'est poursuivie jusqu'à la fin de 2022.

Précisions sur la portée de la refonte technologique de la FEL

La refonte technologique et pédagogique de la FEL répondait à deux enjeux :

- ▶ L'obsolescence de la technologie Flash et la désuétude des contenus des cours de stade intermédiaire, élaborés entre 2005 et 2006 ;
- ▶ Le volet Transformation technologique, réalisé en 2020 a consisté à créer de nouvelles activités ou à transformer complètement des activités existantes, et à ajouter de nouvelles ressources et contenus aux stades intermédiaire et avancé dans les différentes formules d'apprentissage.

À titre indicatif, voici une liste partielle des créations ou transformations technologiques ou pédagogiques réalisées :

- ▶ Activités d'apprentissage - stade intermédiaire et avancé : 95 ;
- ▶ Activités d'apprentissage, modules santé et soins infirmiers, génie et sciences appliquées, administration, droit et affaires : 54 ;
- ▶ Scénarios de classes virtuelles : 48 ;
- ▶ Évaluations (devoirs et tests de compréhension) : 60 ;
- ▶ Documents authentiques (texte, photos, Web, audio ou vidéo) : 140 ;
- ▶ Entrées de glossaire avec fichiers audio : 2000.

Enfin, des initiatives portant sur la communication et la formation ont également été mises en œuvre.

La refonte de la FEL a donc constitué un projet de modernisation majeur, qui a permis de doter la FEL d'une nouvelle apparence, d'une navigation améliorée, d'une accessibilité aux cours à partir de tablettes et de téléphones intelligents, et de plus de classes virtuelles.

Bien que le site de la FEL soit resté disponible tout au long de ces travaux, ces derniers ont affecté, par moments, l'accessibilité et la convivialité de certains contenus, ce qui a pu avoir un impact négatif sur les inscriptions aux cours, l'assiduité et la progression des élèves. L'interprétation des données doit donc tenir compte de ces éléments.

2.5.3 Enjeu de l'efficience

Comme mentionné précédemment, l'unique mesure disponible des effets de l'intervention est le nombre de blocs complétés, qui ne rend pas forcément justice aux apprentissages des élèves de la FEL. Pour le calcul des coûts, certaines données ont dû être estimées (voir annexe 6). Les calculs coûts-bénéfice qui en résultent doivent donc être interprétés avec prudence, car ils ne reflètent pas forcément l'efficience réelle de la FEL.

Enfin, contrairement aux coûts des projets visant à améliorer la plateforme Moodle FEL, les coûts d'entretien de cette plateforme ne sont consignés que depuis l'année 2024-2025. Ces sommes, relativement modestes par rapport aux autres coûts, ont été exclues du calcul.

2.6 Analyse différenciée selon les sexes

Les données collectées durant cette évaluation permettent, pour certaines variables, de réaliser une analyse différenciée selon les sexes. Les données issues du sondage ont fait l'objet d'une analyse croisée par moyen du logiciel Excel de Microsoft (tableaux croisés dynamiques). Cette analyse a servi à comparer la variation des réponses obtenues à certaines questions selon le sexe de la personne répondante. Les données administratives ont été extraites, le cas échéant, de manière à pouvoir ventiler les résultats selon le sexe. Ces données sont présentées dans les sections pertinentes.

3. Résultats de l'évaluation

3.1 Pertinence

Constat 1

La FEL est un service pertinent pour lequel la demande est en hausse. Il est cohérent avec les priorités gouvernementales en matière de francisation et il dispose de plusieurs atouts pour atteindre ses objectifs.

L'étude de la pertinence de la FEL a été réalisée à partir des données issues de l'analyse documentaire, des entrevues, du groupe de discussion et du sondage. Elle vise à répondre aux questions suivantes :

- ▶ La nature de l'intervention est-elle la plus appropriée pour atteindre ses objectifs ?
- ▶ La nature de l'intervention est-elle encore appropriée pour répondre aux priorités du gouvernement ?
- ▶ Comment la FEL s'articule-t-elle avec les autres activités de francisation ?

Par ailleurs, l'analyse de la pertinence prévoyait une description du profil de la clientèle de la FEL. Les informations utilisées pour traiter ce volet proviennent en grande partie du sondage. Toutefois, étant donné la nature essentiellement quantitative des données collectées, ces dernières sont présentées à [l'annexe 4](#).

3.1.1 La FEL fonctionne et dispose d'atouts pour atteindre ses objectifs

La FEL est un service qui a été longuement élaboré, disposant de moyens humains, technologiques et organisationnels pertinents pour contribuer à son bon fonctionnement et à sa stabilité. Ces moyens sont décrits dans les sous-sections suivantes.

3.1.1.1 La solution technologique est adéquate

La solution technologique de la FEL repose sur Moodle, qui est une plateforme d'apprentissage en ligne de type logiciel libre. Très largement utilisée dans le monde¹³, elle bénéficie d'une réputation de robustesse et de fiabilité. Son principal attrait réside en sa malléabilité. En effet, la plateforme peut être modifiée pour répondre aux besoins particuliers de l'organisation qui l'utilise. Parmi les autres avantages de Moodle, citons :

- ▶ Une absence de limite théorique au nombre d'utilisatrices et d'utilisateurs de la plateforme. La limite du nombre de personnes utilisatrices est imposée par les infrastructures technologiques dont dispose l'organisation utilisatrice ;
- ▶ Une extensibilité avantageuse, soit la capacité d'accroître de manière exponentielle la portée, la capacité ou les contenus pour satisfaire les besoins de l'organisation ;
- ▶ Une plateforme connue et généralement appréciée autant par les élèves que par le personnel enseignant.

¹³ MOODLE. *Statistics*, [En ligne], n. d. [<https://stats.moodle.org/>]. Consulté en 2024-2025.

À ce sujet, les entrevues menées auprès du personnel du Cégep de Rosemont (gestionnaire, tutrices et tuteurs) ont démontré de façon générale une perception positive à l'égard de la plateforme Moodle. Le personnel du MIFI a aussi exprimé une perception positive de Moodle. Après une période d'adaptation, les ressources se sont familiarisées avec la plateforme et elles estiment aujourd'hui que cet outil est adéquat par rapport à l'utilisation qui en est faite dans le cadre de la FEL. Cependant, des défis techniques persistent, notamment quant à l'évolution et l'optimisation de la plateforme. Ceux-ci seront évoqués plus en détail dans les sections 3.2.7 et 3.2.8.

Quant à la communauté étudiante, elle se montre généralement satisfaite de la plateforme. En effet, les données du sondage indiquent qu'elle est « tout à fait en accord » ou « en accord » pour affirmer que la plateforme est :

- ▶ À 78 % : visuellement attractive ;
- ▶ À 61 % : simple à utiliser à partir d'un appareil mobile ;
- ▶ À 76 % : toujours disponible.

3.1.1.2 Le Cégep de Rosemont est un partenaire engagé dans la FEL

Depuis son lancement, en 2008, la FEL est le fruit du partenariat entre le MIFI et le Cégep de Rosemont. Alors que le MIFI est responsable de la création de contenus pédagogiques et de l'administration du service, le Cégep de Rosemont assure l'interface avec les étudiantes et étudiants.

L'analyse documentaire et les entrevues permettent de constater que le Cégep de Rosemont met à la disposition de la FEL :

- ▶ Une expertise dans la diffusion de contenus d'apprentissage en ligne, avec ou sans tutorat ;
- ▶ Une bonne connaissance des besoins du MIFI :
 - celle-ci se traduit par une grande capacité d'adaptation aux besoins du MIFI (notamment aux changements apportés aux contenus, à la réglementation et aux volumes d'étudiantes et étudiants) ;
- ▶ De la collaboration au niveau de la création des contenus, de l'élaboration de pistes d'amélioration du service, de la résolution des problèmes, entre autres ;
- ▶ Un personnel expérimenté :
 - les tutrices et tuteurs possèdent des qualifications et une expérience en enseignement. Grâce à un taux de roulement du personnel relativement bas, le personnel enseignant connaît bien les besoins des étudiantes et étudiants et les attentes du MIFI.

3.1.1.3 Le personnel du MIFI est investi dans la réussite de la FEL

Parmi les professionnelles et professionnels du MIFI impliqués dans l'administration de la FEL, beaucoup occupent leur poste depuis plusieurs années. Certaines personnes y sont même depuis les débuts de la FEL. Celles-ci ont démontré, en entrevue, une grande connaissance du service, une fine compréhension des défis auxquels il fait face, et des améliorations à prioriser.

3.1.2 La FEL permet de rejoindre des clientèles pour lesquelles la francisation en classe n'est pas envisageable

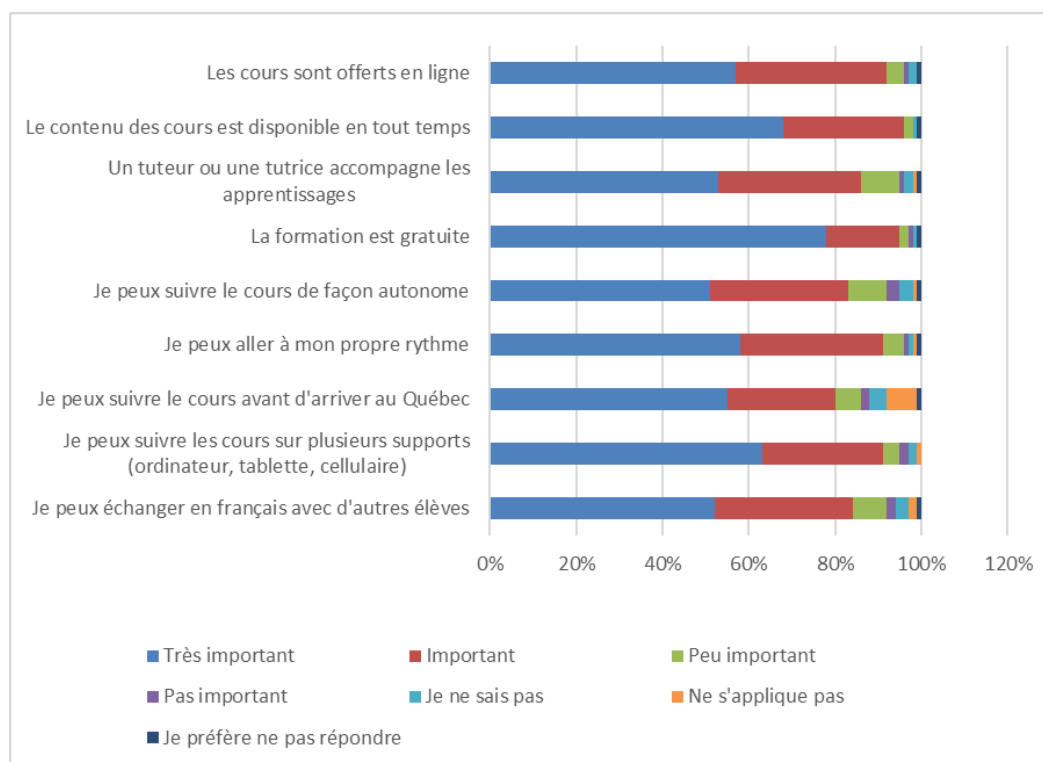
L'analyse documentaire et les entrevues avec les personnes impliquées dans la conception et la mise en œuvre de la FEL font ressortir certaines caractéristiques qui distinguent ce programme des autres outils de francisation offerts par le Ministère ou qui sont offerts dans le secteur privé.

La FEL permet de rejoindre des gens qui n'ont pas accès à des cours de français présentés en classe. C'est notamment le cas des personnes qui souhaitent commencer leur parcours de francisation avant leur arrivée au Québec ou qui habitent dans des régions éloignées des centres urbains, où des cours en classe ne sont pas toujours disponibles.

Ses contenus étant essentiellement proposés en mode asynchrone, la FEL est également une alternative aux cours à distance offerts en mode synchrone. Elle répond donc aussi aux besoins de personnes admissibles qui ne peuvent se conformer à un horaire de cours fixe, par exemple des personnes soumises à un horaire de travail atypique.

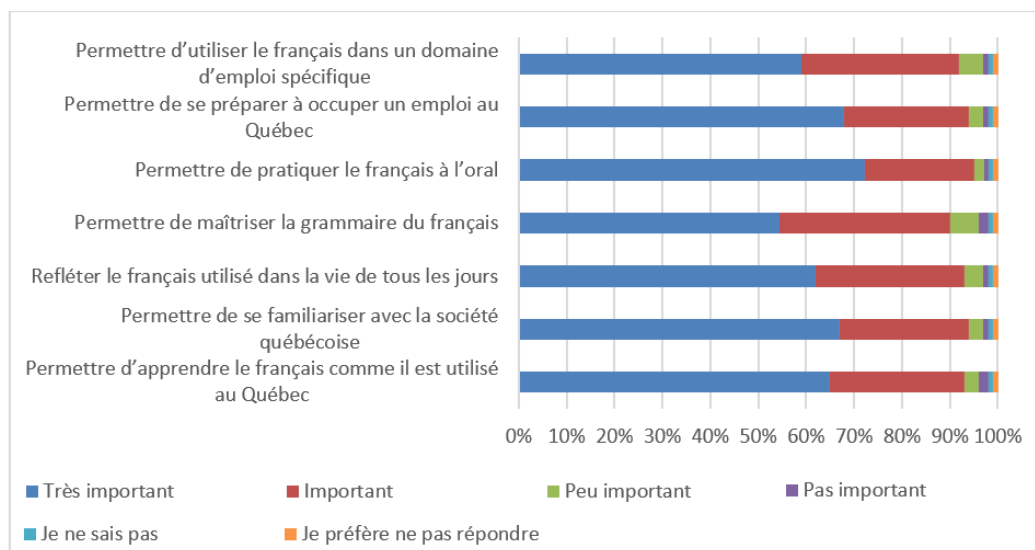
Comme le démontre le graphique 1, le sondage effectué auprès de la clientèle admissible au programme confirme l'importance des caractéristiques de l'offre. Soulignons également l'importance accordée à la gratuité de ce programme. En effet, 79 % des répondantes et répondants trouvent cet élément très important et 17 % le trouvent important.

Graphique 1 : Importance des caractéristiques fonctionnelles de la FEL chez la clientèle sondée



Contrairement aux offres concurrentes de service, la FEL présente le français tel qu'il est parlé au Québec. De plus, la FEL comprend des modules spécialisés permettant de se familiariser avec le vocabulaire employé dans plusieurs domaines d'emploi au Québec. Elle permet aussi d'introduire les valeurs, coutumes et usages québécois. Comme nous pouvons le constater dans le graphique 2, il s'agit de caractéristiques qui sont également prisées par la clientèle.

Graphique 2 : Importance des caractéristiques d'intégration de la FEL pour la clientèle sondée



Une des caractéristiques distinctives de la FEL est qu'elle propose le choix entre une formule en autoformation ou avec tutorat. La formule FEL avec tutorat, dite « standard », est la plus populaire. Cette formule compte 3 891 personnes distinctes inscrites par rapport à 2 268 personnes inscrites en autoformation pendant la même période.

Toutefois, notons que parmi la population sondée, sur les 1 259 répondantes et répondants retenus, ce sont les cours en autoformation qui sont les plus populaires, les inscriptions se présentant comme suit :

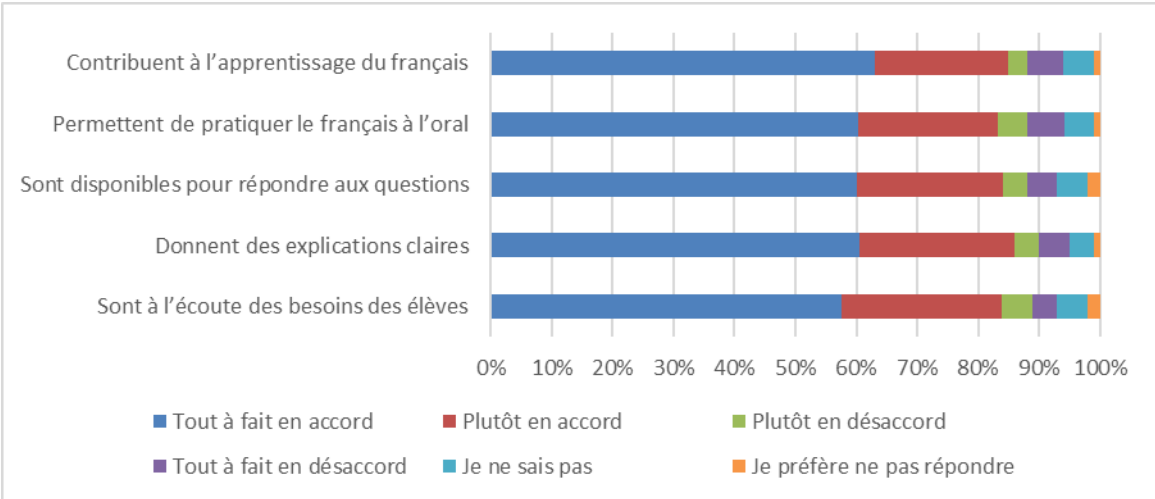
Tableau 5 : Sondage sur la distribution des personnes répondantes selon la formule de cours suivis

Cours en autoformation	659
Cours avec tutorat	548
Module spécialisé par domaine d'emploi	599
Total*	1 806

*Le total dépasse 1 259 car certaines personnes ont suivi au moins un cours dans plus d'une formule.

Comme l'indique le graphique 3, plus de 80 % de la clientèle sondée se dit tout à fait en accord ou plutôt en accord avec l'affirmation selon laquelle les tutrices et tuteurs contribuent à l'apprentissage du français, notamment par leur disponibilité pour répondre aux questions et par la clarté de leurs explications.

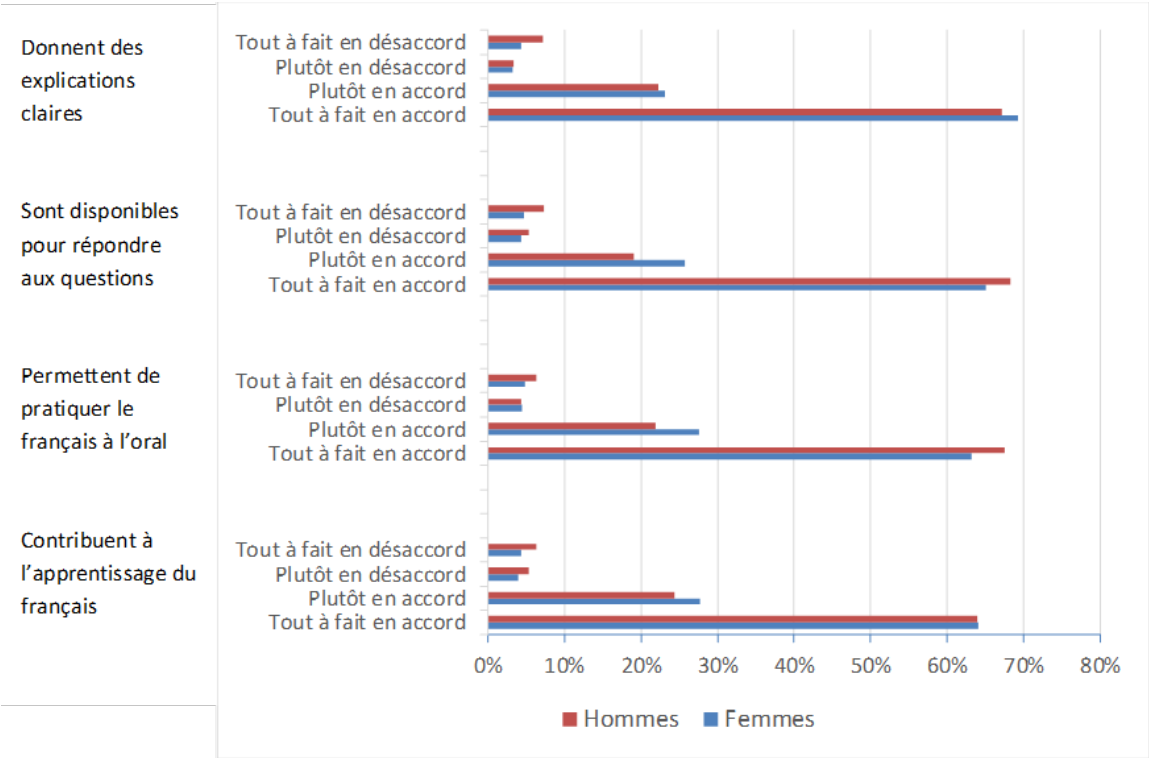
Graphique 3 : Perception – rôle des tutrices et tuteurs dans la FEL chez la clientèle sondée ayant bénéficié de tutorat



Finalement, notons que les résultats de sondages présentés ci-dessus ont fait l’objet d’une analyse différenciée selon les sexes. Elle n’a pas relevé de différence significative dans l’importance accordée par les femmes et les hommes aux différentes caractéristiques du programme.

À titre indicatif, la perception différenciée selon les sexes sur le rôle des tutrices et tuteurs est présentée dans le graphique 4 ci-dessous.

Graphique 4 : Perception – rôle des tutrices et des tuteurs, selon le sexe de la personne répondante



3.1.3 La FEL demeure un moyen auxiliaire dans l'apprentissage du français

Bien que la FEL réponde au besoin d'une partie de la clientèle, les données administratives sur les volumes d'inscriptions aux services d'apprentissage du français montrent une préférence manifeste pour les cours en classe. Cette préférence peut s'expliquer par le fait que les cours en classe sont plus propices aux interactions sociales, et donc au développement des compétences langagières qui y sont associées. À ce propos, les données du sondage réalisé pour la présente évaluation révèlent que la pratique orale du français est considérée comme l'activité la plus importante.

Par ailleurs, les cours en classe ainsi que les cours à distance s'inscrivent dans un parcours d'apprentissage, d'évaluation et de reconnaissance des compétences plus formel que celui qu'offre la FEL. En fin de session, les élèves sont évalués sur les quatre compétences enseignées (production orale, production écrite, compréhension orale, compréhension écrite). Ceci permet la production d'attestations de réussite de niveau, ce que la formation en ligne n'offre pas. Les élèves peuvent notamment présenter cette attestation pour appuyer une candidature à un emploi. Ces facteurs de motivation, extérieurs à la FEL influent sur la persévérance et sur le choix du service d'apprentissage du français.

Notons, à ce propos, que les élèves, au moment de leur inscription à la FEL, ne sont pas informés du fait qu'ils ne recevront pas de reconnaissance formelle de leur progression durant leur parcours dans la FEL. Toutefois, des travaux sont en cours pour permettre l'envoi systématique d'une attestation de participation chaque fois qu'un bloc ou module aura été terminé.

Enfin, les entrevues révèlent qu'une partie significative de la clientèle de la FEL utilise en parallèle d'autres services de francisation du MIFI. Les données administratives du MIFI confirment cette observation, et indiquent qu'entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2023, une personne sur cinq inscrites à la FEL suivait des cours en classe en même temps que les cours de la FEL. Pour la même période, 46 % des élèves inscrits aux cours de français en classe du MIFI ont suivi les cours de la FEL à un moment de leur parcours d'apprentissage¹⁴.

3.1.4 Le moyen d'intervention de la FEL demeure cohérent avec les mandats et les priorités du gouvernement

Les résultats de l'analyse documentaire, présentés ci-après, indiquent que la FEL est cohérente avec la mission, les mandats et les responsabilités du MIFI ainsi qu'avec les orientations gouvernementales.

- ▶ Le PILI est le cadre normatif qui encadrerait le service pour la période évaluée (1^{er} avril 2020 au 31 mars 2023). Le PILI avait pour objectifs de permettre aux personnes immigrantes de :
 - ▶ Communiquer dans des situations de la vie quotidienne et de développer l'usage du français dans des contextes sociaux, communautaires, familiaux et professionnels ;
 - ▶ Se familiariser avec les valeurs, les attitudes et les comportements dans divers milieux de la vie québécoise et de comprendre les codes culturels, politiques et économiques du Québec afin d'être en mesure d'exercer ses droits et ses responsabilités de citoyenne et citoyen ;
 - ▶ Acquérir les compétences langagières et référentielles nécessaires à l'accès, au maintien et à la progression en emploi ainsi qu'à l'accès à la formation professionnelle ou à la poursuite d'études¹⁵.

Les objectifs de la FEL, illustrés dans le modèle logique à l'annexe 1, étaient donc parfaitement alignés sur ceux du PILI.

¹⁴ MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION. *Fiche d'information - Données à propos de la Francisation en ligne (FEL) 2022-2023. Mandat n° 25327*, [Fichier PDF], 2023, 26 p. [Document interne].

¹⁵ MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION. *Programme d'intégration linguistique pour les immigrants (PILI) 2022-2023*. [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2022, 17 p. [Document interne].

En 2019, l'admissibilité aux services de francisation du MIFI a été élargie pour inclure les personnes immigrantes ayant un statut temporaire. Depuis le mois de juin 2023, la FEL est une composante du PQAF. Ce dernier a pour objectif principal de contribuer à :

[...] appuyer, au Québec et à l'étranger, les personnes qui entreprennent et poursuivent une démarche d'apprentissage du français, langue officielle et commune des Québécoises et des Québécois de toutes origines, afin qu'elles puissent participer à la société québécoise dans les différents domaines de la vie sociale, y compris le marché du travail¹⁶.

L'apprentissage du français est une priorité gouvernementale. Au mois d'avril 2024, le ministère de la Langue française publiait son *Plan pour la langue française*, dans lequel il énonçait la priorité du gouvernement en matière de francisation. Celle-ci consiste à « freiner, à arrêter et à inverser le déclin de la langue française [au Québec]¹⁷ ». Cette volonté du gouvernement de travailler pour obtenir la pérennité de la langue française au Québec a donné lieu à de nombreuses initiatives qui dirigent et à encadrent l'action ministérielle et multiministérielle en matière de francisation. À titre d'exemple, le Groupe d'action pour l'avenir de la langue française, rassemble et coordonne les travaux du ministère de la Langue française, du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, du ministère de l'Éducation, du ministère de l'Enseignement supérieur, du ministère de la Culture et des Communications, et celui des Relations internationales et de la Francophonie.

Parmi ces initiatives, plusieurs impliquent directement la FEL ou prévoient des dispositions qui relèvent de son champ d'action, faisant de la FEL un élément à part entière de la stratégie gouvernementale en matière de francisation.

Le tableau 6 ci-dessous reprend les principales mesures pour lesquelles la FEL se présente comme le moyen d'intervention désigné, seul ou en complémentarité, pour atteindre les objectifs du gouvernement en matière de francisation, notamment pour les personnes à l'étranger.

¹⁶ MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION. *Programme québécois de l'apprentissage du français*, [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2023, p. 11. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/francisation/NOR_Programme_Quebecois_Apprentissage_Francais_2023.pdf].

¹⁷ MINISTÈRE DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Plan pour la langue française*, [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2024, p. 15. [<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/langue-francaise/fr/plans-action/francaise/plan-langue-francaise.pdf>].

Tableau 6 : Cohérence de la FEL avec les mandats et les priorités du gouvernement^{18, 19, 20, 21}

Programme québécois pour l'apprentissage du français 2023-2024	<i>Les services offerts par Francisation Québec s'adressent aux personnes domiciliées au Québec ou voulant s'y établir, qui ne sont pas assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire et qui ont des besoins d'apprentissage de cette langue.¹⁸</i>
Plan pour la langue française, 2024	<i>Mesure 3 : Bonifier l'offre de francisation dès l'étranger (ministère porteur : MIFI)¹⁹</i>
Plan stratégique 2023-2027	<i>Enjeu stratégique 3 : Francisation Québec vise aussi de nouvelles clientèles en élargissant l'offre de services à toutes les personnes qui ne sont pas assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire en vertu de la Loi sur l'instruction publique et qui sont domiciliées au Québec ou qui envisagent de s'y établir ainsi que les travailleuses et travailleurs au sein des entreprises.²⁰</i>
Orientations pluriannuelles 2024 et 2025	<i>2.A : Soutenir l'apprentissage du français chez les personnes immigrantes résidant au Québec. 2.B : Accroître l'offre de services d'apprentissage du français pour les personnes immigrantes avant leur arrivée au Québec.²¹</i>

Ainsi, dans son mode d'intervention, la FEL répond directement aux attentes du gouvernement en matière d'apprentissage du français. Ses moyens technologiques, humains et organisationnels sont donc toujours cohérents avec son mandat actuel.

¹⁸ MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION. Programme québécois de l'apprentissage du français, [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2023, p. 10. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/francisation/NOR_Programme_Quebecois_Apprentissage_Francais_2023.pdf].

¹⁹ MINISTÈRE DE LA LANGUE FRANÇAISE. Plan pour la langue française, [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2024, p. 15. [<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/langue-francaise/fr/plans-action/francaise/plan-langue-francaise.pdf>].

²⁰ MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION. Plan stratégique 2023-2027, [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2023, p. 40. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-strategique/PL_strategique_2023-2027_integral_MIFI.pdf].

²¹ MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION. Orientations pluriannuelles 2024 et 2025, La planification de l'immigration au Québec pour les années 2024 et 2025, [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2023, p. 8. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/planif-pluriannuelle/DOC_Orientations_PlanifPluri_2024-2025.pdf].

3.1.5 La FEL est complémentaire aux autres services de francisation du MIFI

La sous-section suivante montre que le chevauchement entre la FEL et les autres programmes de francisation mis en œuvre par le MIFI est faible ; aucun service n’offre des prestations identiques à celles que propose la FEL. L’offre de service en francisation du MIFI se décline ainsi :

Tableau 7 : La FEL dans l’offre de service de la francisation du MIFI

Cours	Mode	Formule	Disponibilité	Niveau minimal exigé
Francisation en classe	Synchrone	À temps complet À temps partiel	Québec	Débutant
FEL	Asynchrone	Avec tutorat Autoformation	Québec Extérieur du Canada	Intermédiaire
Cours spécialisés par domaine d’emploi – en classe ou à distance	Synchrone	À temps complet À temps partiel	Québec	Intermédiaire
Cours spécialisés par domaine d’emploi – en ligne (FEL)	Asynchrone	Autoformation	Québec Extérieur du Canada	Intermédiaire
Cours dans une école de langue partenaire, excluant les cours spécialisés par domaine d’emploi	Synchrone Asynchrone	À temps complet À temps partiel Avec ou sans accompagnement	Québec Extérieur du Canada	Débutant Intermédiaire
Formation en milieu de travail – en entreprise, en classe ou à distance	Synchrone	Sur mesure	Québec	Débutant

Le tableau 8 présente un récapitulatif de l’analyse de chevauchement. Celle-ci est détaillée à l’annexe 7. L’analyse démontre que les services, pour lesquels des données étaient disponibles sont partiellement complémentaires avec la FEL. Bien que les différentes interventions présentent un niveau de chevauchement important, il s’agit, dans ce cas, de chevauchement utile, dans la mesure où il ne crée aucun inconvénient pour la clientèle. Au contraire, ce chevauchement peut fournir des options additionnelles ou offrir davantage de flexibilité pour accéder au service.

Tableau 8 : Récapitulatif de l'analyse de chevauchement

Type de superposition	Superposition positive (complémentarité totale)
Explication	Lorsqu'un programme vise, par exemple, à <u>compléter les activités et services déjà offerts par d'autres programmes, mais en offrant des activités et services différents</u>. C'est le cas avec la FEL, dont la raison d'être complète l'offre de service en francisation du MIFI en rendant les services d'enseignement du français accessibles en tout temps et de partout dans le monde.
Ampleur des superpositions	Importante
Nature des superpositions	Utile
Mécanisme d'atténuation	Sans objet
Jugement global	Résultat très satisfaisant Situations qui ont un effet très positif sur les bénéficiaires, les clientèles ou sur les ressources qui peuvent mener au renouvellement du programme.

3.2 Efficacité

Constat 2

En l'absence de cours de stade débutant, une portion importante de la clientèle de francisation ne peut bénéficier de la FEL.

Cette section apporte des éléments de réponse quant à l'efficacité de la FEL. Dans la conception initiale, du rapport, la section de l'efficacité visait à répondre à deux questions :

- Quelle appréciation peut-on émettre sur la progression des personnes participantes d'un bloc de formation à l'autre ?
- Dans quelle mesure les objectifs de l'intervention ont-ils été atteints ?

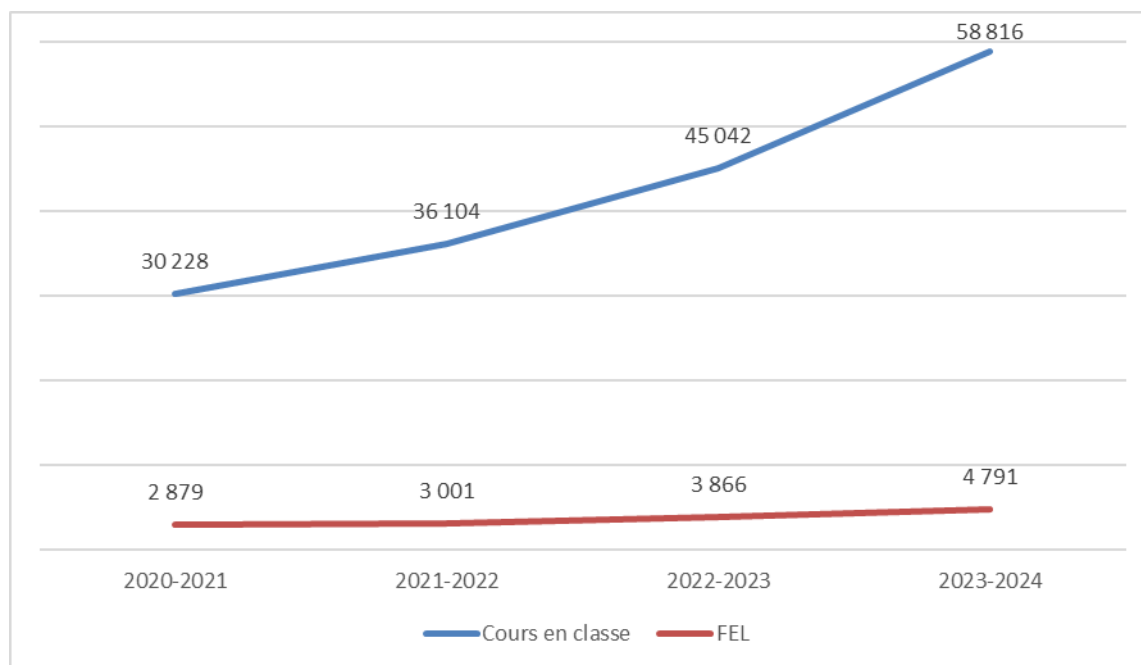
Cependant, l'évaluation de la FEL a mis à jour des constats additionnels qui relèvent également de l'efficacité du programme. Ils portent sur les atouts dont dispose la FEL pour atteindre ses objectifs ainsi que sur la présence d'écarts apparus depuis la création du programme, notamment entre les hypothèses sur lesquelles reposent l'intervention et le programme tel qu'il a été mis en œuvre. L'analyse démontre que ces écarts, ainsi que certains enjeux liés au test de positionnement, font en sorte que la FEL n'est pas utilisée à son plein potentiel.

Enfin, cette section traite de la question portant sur la progression des élèves, ainsi que sur l'atteinte des objectifs de l'intervention.

3.2.1 Une portion croissante de la clientèle en francisation ne peut bénéficier des services de la FEL

La FEL exige un niveau minimal de connaissance du français équivalent au stade intermédiaire de l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français*²². En conséquence, le nombre des étudiantes et étudiants admissibles à la FEL est nécessairement inférieur au nombre d'étudiantes et étudiants admissibles aux autres services de francisation du MIFI. Les données du graphique 4 indiquent les volumes d'inscription et illustrent l'évolution des demandes d'inscriptions dans le temps selon le type de cours.

Graphique 5 : Évolution du nombre d'inscriptions en francisation selon le type de cours²³



Ces données démontrent que la demande totale pour les cours de francisation a augmenté. Toutefois, cette augmentation est moins marquée pour la FEL que pour les cours en classe. Durant la dernière année observée, l'augmentation de la demande pour les cours en ligne ralentit. En effet, les données collectées montrent qu'entre 2021-2022 et 2022-2023, la demande pour la FEL croît de 29 %, mais seulement de 23 % entre 2022-2023 et 2023-2024.

En revanche, pour les mêmes années, l'augmentation de la demande pour les cours en classe est de 25 % et de 31 %.

²² MINISTÈRE DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Échelle québécoise des niveaux de compétence en français*, [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2023, 174 p. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/francisation/MIFI/referentiel/NM_echelle_niveaux_compétences.pdf].

²³ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. Étude des crédits budgétaires 2024-2025 », CRC-040 Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Évolution du nombre d'élèves en francisation 2013-2014 à 2023-2024 selon le type de cours : temps complet, temps partiel, et francisation en ligne ; données au 31 janvier 2024, Assemblée nationale, 2024. [<https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CRC/mandats/Mandat-51049/documents-deposes.html>].

3.2.1.1 L'exigence d'un niveau intermédiaire est un frein à une plus grande fréquentation de la FEL

Au moment de sa conception, la FEL s'adressait essentiellement à une population de travailleuses et travailleurs qualifiés, souvent des personnes qui avaient une maîtrise suffisante du français. Aujourd'hui, la clientèle de FQ compte un grand nombre d'immigrantes et immigrants temporaires, parmi lesquels beaucoup n'ont pas le niveau intermédiaire nécessaire pour être admis à la FEL.

Selon certaines personnes rencontrées en entrevue, l'essentiel de la demande en francisation concerne les cours de stade débutant. Or, en date de rédaction du présent rapport, la FEL n'est accessible qu'aux personnes qui démontrent un niveau de connaissance du français équivalent au stade intermédiaire (niveau 5) de l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français*. Sous sa forme actuelle, la FEL ne peut donc pas contribuer à absorber cette demande.

Cette problématique est d'autant plus significative étant donné l'évolution récente de la structure de l'immigration au Québec. En effet, les données statistiques récentes indiquent que la catégorie qui progresse le plus rapidement est l'immigration temporaire. Selon le rapport du Commissaire à la langue française de 2024²⁴, l'immigration non permanente est aussi celle qui présente le plus faible taux de connaissance du français. Ainsi, « en 2021, 33,4 % de l'immigration temporaire était incapable de soutenir une conversation en français » alors que « la population québécoise incapable de soutenir une conversation en français a atteint 7,2 % en 2023²⁵ ». Les personnes issues de l'immigration temporaire sont a priori moins susceptibles de répondre aux exigences de connaissance du français exigées pour une admission à la FEL.

Pourtant, les résultats du sondage réalisé durant la présente évaluation indiquent que 41 % des personnes répondantes ayant suivi au moins un cours à la FEL entre 2020 et 2023 appartenaient à la catégorie de l'immigration temporaire, soit autant que les personnes relevant de l'immigration permanente (voir le tableau 10). La surreprésentation relative de l'immigration temporaire parmi les personnes qui ont répondu au sondage illustre l'importance de cette tranche de population dans la composition de l'immigration au Québec.

Par ailleurs, elle est indicative de l'intérêt que portent les personnes issues de l'immigration temporaire pour la FEL. Si des cours de stade débutant étaient offerts, il est probable que cet intérêt se traduirait par une forte augmentation du nombre d'inscriptions.

Soulignons toutefois qu'en entrevue, certaines personnes répondantes ont nuancé ce point de vue et rappelé que les premiers pas dans l'apprentissage d'une langue constituent « une phase critique pour la personne apprenante ». Étant donné le moyen d'intervention de la FEL, certaines personnes répondantes avancent qu'« [...] il n'est pas sûr que la FEL se prête bien à cette étape de l'apprentissage ». D'autres reconnaissent le défi que peut représenter l'enseignement en ligne à des personnes débutantes, mais soutiennent que les moyens technologiques pour le réaliser existent, et qu'il s'agit avant tout d'adapter l'offre de service en conséquence.

²⁴ COMMISSAIRE A LA LANGUE FRANÇAISE. *Rapport sur l'immigration temporaire : choisir le français*, [Fichier PDF], 2024 p. 32.
[<https://commissairelanguefrancaise.quebec/publications/rapports/immigration-temporaire-choisir-francais.pdf>].

²⁵ *Idem*, p. 1.

Tableau 9 : Personnes répondantes au sondage FEL 2024 – Statut par programme de sélection au moment de présenter la demande d’inscription à la FEL

	Programme de sélection	Proportion
Immigration temporaire	Étudiants étrangers	22 %
	Travailleurs étrangers temporaires	16 %
	Programme de mobilité internationale	1 %
	Programme de sélection temporaire non précisé	2 %
Sous-total immigration temporaire :		41 %
Immigration permanente	Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ)	17 %
	Regroupement familial	10 %
	Programme de l’expérience québécoise (PEQ)	7 %
	Réfugiés	5 %
	Autre	1 %
Sous-total immigration permanente :		40 %
Je n’avais pas présenté de demande d’immigration		8 %
Je ne sais pas		5 %
Je préfère ne pas répondre		3 %
Autre		3 %
Sous-total		19 %
TOTAL		100 %

Recommandation 1

Poursuivre les travaux en vue de la mise en œuvre de services d’apprentissage du français en ligne de stade débutant.

Constat 3

Poursuivre les travaux en vue de la mise en œuvre de services d’apprentissage du français en ligne de stade débutant.

3.2.2 Près du quart des personnes qui commencent le test de positionnement ne le terminent pas

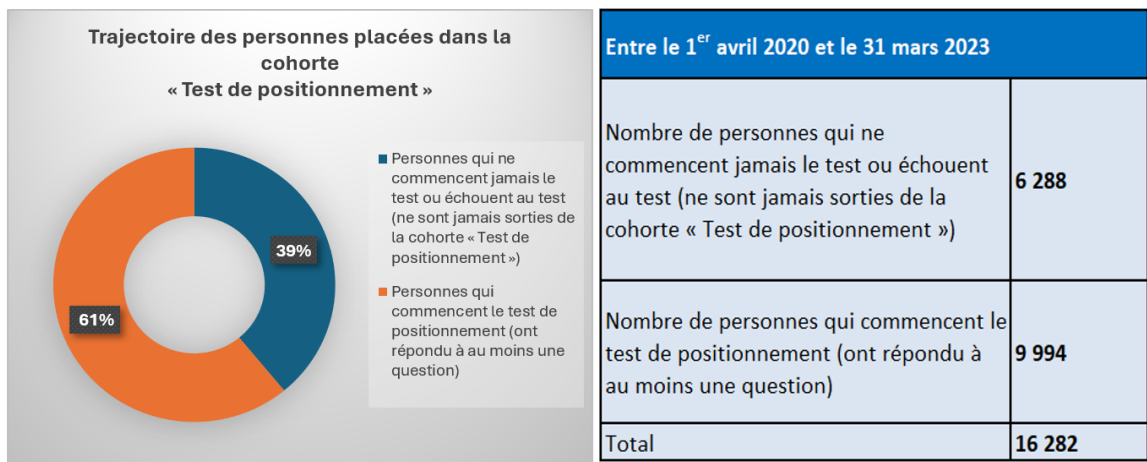
Le processus d’admission à la FEL prévoit que les personnes dont le niveau de français n’est pas connu du MIFI doivent passer un test de connaissance du français. Ces personnes sont alors placées dans une cohorte « Test de positionnement », ce qui indique qu’elles sont admises à passer le test. Ce test sert à :

1. Déterminer si la personne possède le niveau minimal requis, soit l’équivalent d’un stade intermédiaire (niveau 4 atteint) pour être admis à la FEL ;
2. Placer la personne dans le niveau approprié, le cas échéant.

Les données administratives collectées montrent qu’entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2023, 16 282 personnes avaient été placées dans la cohorte « Test de positionnement ».

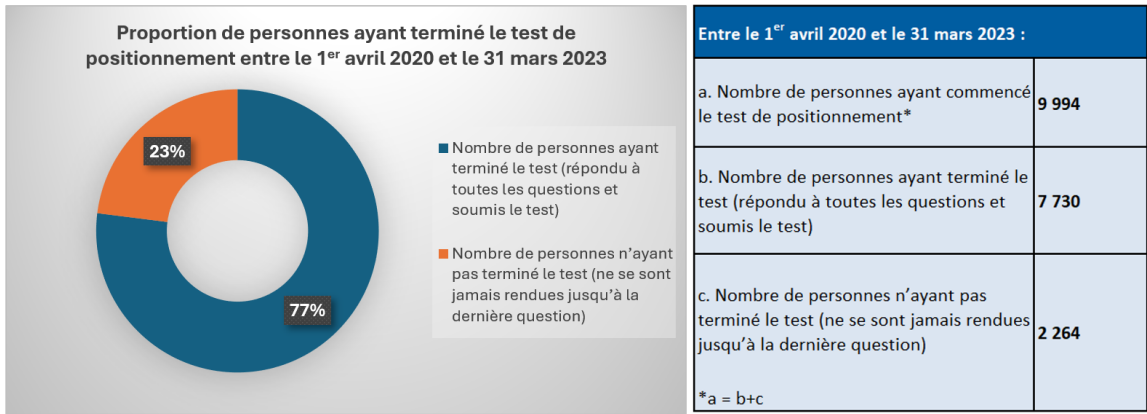
Or, parmi ces personnes, environ deux tiers ont commencé le test, alors que le tiers ne s’est pas rendu plus loin dans le processus d’admission à la FEL (voir figure 3).

Figure 3 : Trajectoire des personnes placées dans la cohorte « Test de positionnement »



Source : Base de données FEL, évaluation FEL 2024

Figure 4 : Nombre de personnes ayant terminé le test de positionnement par rapport aux personnes l’ayant commencé



Source : Base de données FEL, évaluation FEL 2024

Les propos recueillis en entrevues à ce sujet sont unanimes : le test de positionnement serait trop long. Même pour une personne francophone, il faudrait environ deux heures pour passer le test. Une grande partie des personnes candidates à la FEL, découragées par la longueur du test, renonceraient à le terminer. Cette situation priverait donc la FEL d’un nombre important d’élèves.

Figure 5 : Déperdition des personnes candidates à la FEL à l’étape du test de positionnement



Source : Base de données FEL, évaluation FEL 2024

De plus, si l’on compare le nombre de personnes qui terminent le test (7 730) par rapport au nombre de personnes admises à le passer (les personnes inscrites dans la cohorte « test de positionnement », soit 16 282), alors la proportion de personnes qui terminent le test de positionnement est de 47 %, soit moins d’une personne sur deux. Il serait donc pertinent de déterminer, parmi les personnes qui ne terminent jamais le test, pourquoi elles y renoncent.

Enfin, le personnel du MIFI et du Cégep Rosemont considère que le test est imprécis. En conséquence, des élèves sont classés dans le mauvais niveau, alors que d’autres, qui ne possèdent pas le niveau minimal requis, sont admis à la FEL. Dans ce dernier cas, ils doivent être exclus de la formation après coup, ce qui génère de l’incompréhension de leur part.

Recommandation 2

Revoir la solution utilisée pour le positionnement des élèves.

Constat 4

Les données disponibles ne permettent pas de porter un jugement précis sur la progression des élèves.

3.2.3 Il est difficile de porter un jugement sur la progression des élèves

Cette section porte sur la progression des élèves. Elle répond à une préoccupation soulevée par les parties prenantes à l'évaluation lors de l'élaboration du cadre d'évaluation de la FEL :

- Quelle appréciation peut-on émettre sur la progression des personnes participantes d'un bloc de formation à l'autre ?

Le traitement de cette question s'est heurté à l'absence d'une définition de ce qui constitue une mesure adéquate de la progression des élèves de la FEL. La FEL ne dispose pas non plus de cibles quant à la progression des élèves dans leurs apprentissages. Dans la section descriptive du service de francisation en ligne, le contrat de service entre le MIFI et le Cégep de Rosemont mentionne que le suivi de la progression « se décrit davantage comme une appréciation de la performance [...] qu'une mesure de l'acquisition des connaissances. Ainsi, l'évaluation par la tutrice ou le tuteur dans la FEL se veut avant tout formative à l'intérieur des blocs d'apprentissage²⁶ ». Plus loin, « ces tâches évaluatives permettent [...] de juger de l'aptitude des élèves à avancer d'un bloc d'apprentissage à l'autre²⁷ ».

Comme mentionné dans les limites méthodologiques, le passage d'un bloc de formation à l'autre a été retenu comme mesure approximative de la progression des élèves. Précisons que, pour les modules spécialisés par domaine d'emploi, il est question de « modules » d'apprentissage, plutôt que de blocs.

1. Nombre de blocs ou de modules terminés

Pour les cours de français général (FEL standard et en autoformation) :

- Entre 2020 et 2021, environ un bloc de formation a été terminé pour trois élèves inscrits ;
- Entre 2021 et 2022, environ un bloc a été terminé pour dix élèves inscrits ;
- Entre 2022 et 2023, environ un bloc a été terminé pour quatre élèves inscrits.

²⁶ MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION. Contrat de services entre organismes publics pour la gestion des tutrices et des tuteurs des cours de français en ligne (FEL) et le suivi des modules spécialisés [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2023, 34 p. [Document interne]

²⁷ Idem.

Les données concernant les modules spécialisés par domaine d'emploi sur la même période varient entre un module terminé pour dix élèves (2020-2021), et près d'un module terminé pour deux élèves (2022-2023). Le nombre de blocs terminés par élève en valeur absolue est donc relativement faible (en moyenne près d'un bloc par quatre élèves inscrits, un peu plus d'un module par trois élèves inscrits sur l'ensemble de la période observée).

Tableau 10 : Évolution du nombre de blocs ou demodules terminés par année

	1 ^{er} avril 2020 - 31 mars 2021	1 ^{er} avril 2021 - 31 mars 2022	1 ^{er} avril 2022 - 31 mars 2023
Nombre de blocs terminés	509	274	639
Nombre de personnes inscrites	1 524	2 100	2 535
Nombre de modules spécialisés par domaine d'emploi (MSDE) terminés	19	47	495
Nombre de personnes inscrites en MSDE	198	370	1 132

Source : Base de données FEL, évaluation FEL 2024

Toutefois, il convient de replacer ces données dans leur contexte. Les années observées correspondent aux années de refonte de la FEL. Les travaux majeurs réalisés ont eu un impact certain sur la fréquentation de la FEL ainsi que sur l'assiduité des élèves.

2. Autres indices de progression

Par ailleurs, soulignons que les tutrices et tuteurs ont une perception très favorable de la progression des élèves. Ces derniers ont démontré, pour la plupart, des progrès dans leur maîtrise de la langue française et dans leur connaissance des us et des coutumes de la société québécoise. Les tutrices et tuteurs mentionnent aussi les nombreux messages de remerciement, dans lesquels les étudiantes et étudiants décrivent les progrès réalisés dans leur apprentissage de la langue.

Quant aux étudiantes et étudiants, les données du sondage révèlent que 82 % d'entre eux sont *en accord* ou *fortement en accord* pour affirmer que la FEL leur a permis d'améliorer leurs quatre compétences fondamentales en français (production orale, production écrite, compréhension orale, compréhension écrite).

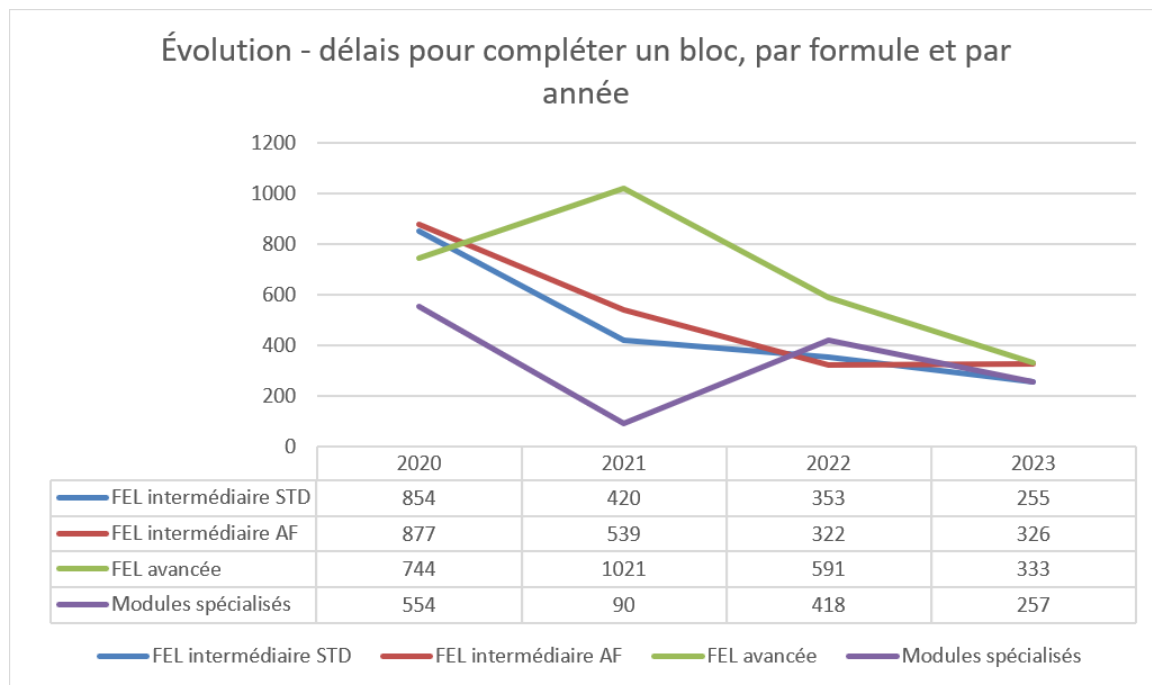
3. Délais pour terminer un bloc ou un module

Le graphique 6 représente l'évolution des délais moyens pour terminer un bloc ou un module d'apprentissage chez les personnes ayant suivi un parcours d'apprentissage dans la FEL.

Les formules de cours présentées sont les suivantes :

- FEL intermédiaire STD : formule standard (avec tutorat) ;
- FEL intermédiaire AF : formule en autoformation ;
- FEL avancée ;
- Modules spécialisés.

Graphique 6 : Évolution des délais, en jours, pour terminer un bloc ou un module



Source : Base de données FEL, évaluation FEL 2024

Note : Les données pour les modules spécialisés pour l'année 2021 est en cours de validation et pourrait être mise à jour ultérieurement. Toutefois, nous n'anticipons pas qu'un tel changement affecte le constat ou l'appréciation globale sur les délais de progression.

Pour référence, notons que la FEL intermédiaire (blocs 1 à 4) propose un total de 450 heures de formation. La FEL avancée (blocs 5 et 6) propose deux blocs d'une durée de 300 heures chacun, soit un total théorique de 600 heures de formation. Enfin, chaque module spécialisé propose 30 heures de contenu.

Tableau 11 : Durée théorique des formations proposées à la FEL, en heures²⁸

Formule	Durée
FEL intermédiaire = Blocs 1 à 4 Correspond aux niveaux 5 à 8 de l'Échelle	450 heures d'apprentissage
FEL avancée = Blocs 5 et 6 Correspond aux niveaux 9 et 10 de l'Échelle 1 bloc = environ 300 heures d'apprentissage	600 heures d'apprentissage
Modules spécialisés par domaine d'emploi	Durée de chaque module : 30 heures

²⁸ MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION. Contrat de services entre organismes publics pour la gestion des tutrices et des tuteurs des cours de français en ligne (FEL) et le suivi des modules spécialisés [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2023, 34 p. [Document interne].

Les délais enregistrés pour terminer un bloc ou un module de formation sont longs. En effet, durant la première année, les cours de français général ont enregistré des délais moyens de deux années et plus pour terminer un seul bloc de formation. Pourtant, théoriquement, la FEL intermédiaire dure 450 heures, et la FEL avancée dure 600 heures. Toutefois, le temps requis par les élèves pour terminer un bloc de formation diminue rapidement d'année en année, ce qui affiche une évolution cohérente avec le contexte de la FEL décrit précédemment.

4. Échecs

Les données concernant le nombre d'échecs sur un module ou un bloc ont été collectées. Sur l'ensemble de la période observée (2020-2023), seuls onze blocs ou modules ont été échoués (six en 2021-2022 et cinq en 2022-2023). La notion d'échec apparaît donc négligeable, tandis que le faible taux de progression et les délais pour progresser d'un bloc à l'autre, même si significatifs, ont tendance à diminuer d'année en année.

Recommandation 3

Vérifier la faisabilité d'obtenir une mesure plus précise de la progression des élèves.

Constat 5

Le taux d'abandon est élevé, notamment en raison de la désinscription automatique des élèves dont les comptes sont inactifs pendant plus de deux semaines.

3.2.4 Le taux d’abandon demeure élevé

L’analyse de la progression des élèves a relevé un taux d’abandon élevé. La mention « abandon », désigne le statut d’un ou d’une élève dont le compte n’est plus considéré comme actif par le registraire de la FEL.

Tableau 12 : Pourcentage d’abandons, par année, toutes formules confondues

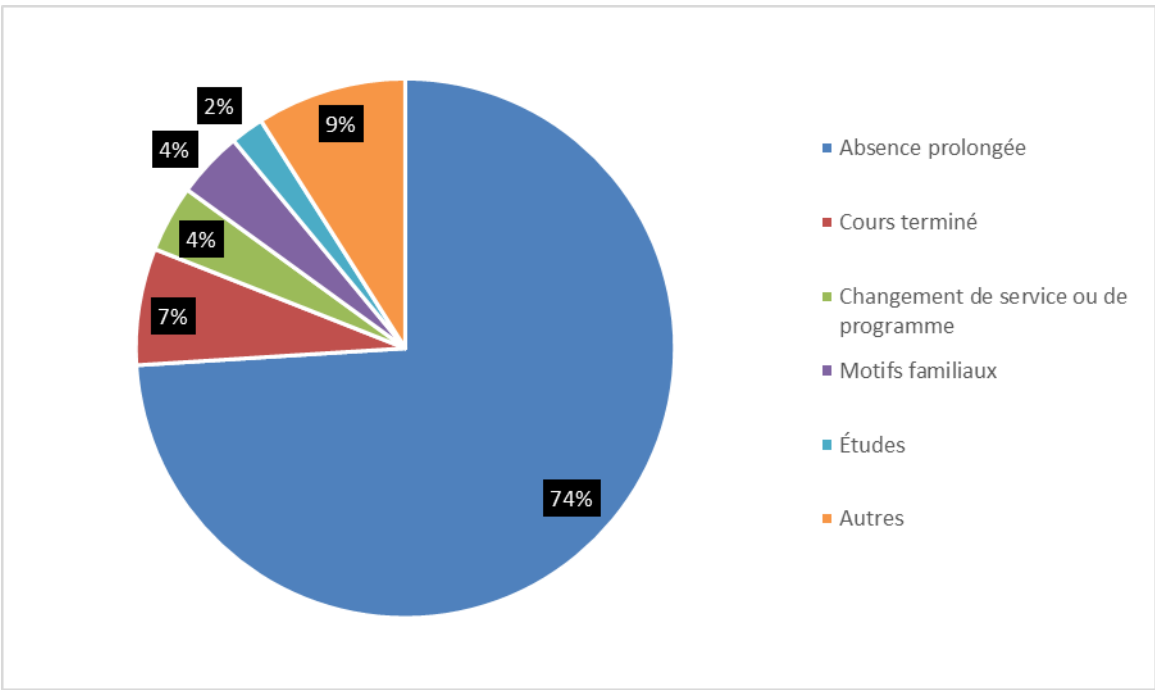
Année	Pourcentage d’abandons
2020-2021	29 %
2021-2022	82 %
2022-2023	63 %

Source : Base de données FEL, évaluation FEL 2024

Motifs d’abandon

Les motifs d’abandon sont choisis, parmi une liste préétablie, et entrés manuellement par le personnel administratif de la FEL selon les circonstances particulières de l’élève. Les principaux motifs sont présentés au graphique 7.

Graphique 7 : Motifs d’abandon de la formation, 2020-2023



Source : Base de données FEL, évaluation FEL 2024

Le premier motif d’abandon, qui représente 74 % des cas, est l’abandon pour raison d’absence prolongée. Lorsque les élèves ne se connectent pas à leur compte FEL pendant plus de 10 jours, ils reçoivent un avis les invitant à accéder à leur compte. Si cet avis est ignoré, le compte de l’élève est désactivé, et le statut administratif de l’élève placé à « abandon » pour raison d’absence prolongée.

Il est donc possible qu’une grande partie des élèves comptabilisés comme étant en abandon ait en réalité simplement dépassé le délai d’inactivité du compte autorisé dans la FEL. Les personnes « en abandon » qui souhaitent poursuivre leur formation doivent alors contacter le registraire pour demander la réactivation de leur dossier. Ce phénomène pourrait expliquer la différence importante observée entre le nombre total d’inscriptions et le nombre de personnes distinctes inscrites à la FEL entre 2020 et 2023.

Tableau 13 : Différence entre le nombre total d’inscriptions et le nombre de personnes distinctes inscrites à la FEL entre le 1er avril 2020 et le 31 mars 2023

Nombre total d’inscriptions	Nombre de personnes distinctes inscrites
13 289	7 859

Source : Base de données FEL, évaluation FEL 2024

Le deuxième motif d’abandon le plus fréquent est « cours terminé», qui représente 7 % des cas. Selon le registraire, le cours est dit « terminé » une fois que l’élève a terminé le cours dans son entièreté. Le statut « cours terminé » provoque l’archivage automatique du compte de l’élève.

Enfin, le changement de service ou de programme est la troisième raison la plus souvent citée pour justifier le statut d’abandon. Ainsi, les trois motifs d’abandon les plus fréquents ne désignent pas forcément des situations d’abandon, bien qu’ils soient comptabilisés comme tels. Il serait pertinent de revoir la façon dont sont identifiés et recensés les événements du parcours des élèves afin de ne pas amplifier indûment les statistiques d’abandon de la FEL.

Constat 6

L’administration des dossiers des élèves implique de nombreuses opérations manuelles, ce qui génère de l’inefficience.

Constat 7

L’entretien des composantes technologiques de la FEL est complexe, et nécessite des efforts importants, ce qui pourrait compromettre son bon fonctionnement et son éventuel développement.

Constat 8

L’absence d’accès à des compétences en technopédagogie limite la capacité à exploiter pleinement la plateforme qui héberge la FEL.

Cette section met en relief certains enjeux observés dans le fonctionnement de la FEL. Les constats répondent notamment à la question d'évaluation suivante :

- La nature de l'intervention est-elle appropriée dans le contexte de l'augmentation et de la diversification attendues de la clientèle en francisation ?

3.2.5 Les procédures manuelles génèrent de l'inefficience

La FEL a été conçue pour les personnes qui ont entrepris une démarche d'immigration au Québec. Le processus d'admission à la FEL est administré avec le système INTIMM. Il s'agit du système de mission qui supporte la plupart des opérations en immigration, intégration et francisation. La solution technologique de la FEL inclut une interface bidirectionnelle liée à l'admission, à l'inscription, aux mouvements des élèves et personnes participantes et aux résultats d'évaluation vers le système INTIMM²⁹.

Or depuis sa création, la clientèle de la FEL s'est élargie pour inclure de nouvelles catégories de personnes, dont certaines ne sont pas prévues dans INTIMM. Lorsqu'une personne n'a pas de dossier dans INTIMM, une intervention manuelle est requise pour contourner cette exigence technique et terminer l'inscription. Ces nouvelles catégories incluent les personnes canadiennes de naissance, ainsi que les personnes autochtones, mais également les personnes admises à la FEL lors d'un projet de recrutement spécial (projet de recrutement des infirmières et infirmiers à l'international), ou d'un projet de recrutement dans le secteur de la construction, par exemple. Les volumes de traitement manuel sont donc conséquents.

De même, des interventions manuelles sont requises pour le traitement des dossiers des personnes dont le niveau de français n'est pas connu du système.

Enfin, les personnes qui doivent s'inscrire ou se réinscrire à une formule différente ou à un autre service de francisation requièrent un traitement manuel de leur dossier par le personnel administratif de la FEL.

Le personnel rencontré en entrevue a confirmé que la charge de travail occasionnée par les procédures manuelles constitue donc un enjeu significatif qui pourrait freiner la capacité de la FEL à rejoindre une plus grande clientèle. Il s'agit donc d'un processus à optimiser.

3.2.6 L'entretien de l'environnement technologique, de la plateforme Moodle et du test de positionnement est exigeant pour le MIFI

L'environnement technologique et Moodle

L'entretien de la plateforme Moodle requiert un niveau d'expertise élevé, et occasionne une charge de travail conséquente. Selon les professionnelles et professionnels rencontrés, au moins une intervention par mois est requise pour maintenir le système à jour. Ces interventions sont dictées par l'émission de nouvelles versions du logiciel ou par des avis de sécurité qui visent des composantes de l'infrastructure technologique de la FEL.

²⁹ CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS. Acquisition de services. Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles. Plateforme ministérielle de formation en ligne, Document d'appel d'offres 999106103, [Fichier PDF], 2013. p. 14. [Document interne]

Or, cette infrastructure est constituée de serveurs, de bases de données, d'environnements de stockage de données, d'infrastructures de télécommunication, et d'infrastructures de sécurité de l'information. Chaque fois qu'un avis de sécurité est émis, concernant une vulnérabilité ou cybermenace (normalement signalées par le CERT/AQ), une analyse est requise pour déterminer si l'infrastructure de la FEL est visée par cet avis. Si c'est le cas, des travaux de mitigation ou de suppression de cette vulnérabilité doivent être entrepris.

Lorsqu'une nouvelle version du logiciel doit être installée, les équipes responsables doivent s'assurer de la compatibilité de l'ensemble de l'écosystème de la FEL avec la nouvelle version. En cas d'incompatibilité, des mesures de contournement doivent être trouvées et mises en œuvre. L'intégration de ces composantes aux changements réalisés et le maintien de leur bon fonctionnement exigent de nombreux cycles d'essais et de corrections, qui peuvent s'étaler sur de longues périodes.

Par ailleurs, la plateforme Moodle nécessite de nombreuses modifications pour l'adapter aux besoins de chaque organisation. Lorsque des vulnérabilités apparaissent, ces modifications complexifient d'autant la tâche de sécurisation de la plateforme. Chaque configuration client étant unique, il est difficile de mettre à jour et de protéger la plateforme rapidement, contrairement aux outils commerciaux, pour lesquels les développeurs fournissent souvent les correctifs à appliquer et les instructions à suivre. Selon une personne experte rencontrée en entrevue :

Lorsqu'une mise à jour est requise, nous devons évaluer la compatibilité de tous les systèmes connexes à la plateforme pour établir que le tout demeurera fonctionnel après la mise à jour. Si nécessaire, nous devons mettre à jour tous ces systèmes. Là encore, c'est un processus qui peut être long et coûteux en efforts.

Durant ces phases de mises à jour de l'infrastructure, il est possible que la disponibilité de certaines fonctionnalités de la solution technologique soit temporairement dégradée.

Les propos recueillis auprès des ressources qui administrent la FEL laissent entendre que la capacité des ressources en gestion des technologies de l'information à prendre en charge les demandes d'amélioration de la FEL constitue un enjeu important. Ainsi, plusieurs initiatives dans ce sens auraient été annulées ou placées en attente faute de capacité de prise en charge par les ressources informationnelles. Dans l'éventualité d'une augmentation de l'utilisation de la FEL, il est à prévoir que la capacité de traitement numérique devra être revue à la hausse. Or, une plus grande infrastructure pourrait introduire davantage de vulnérabilités et des délais de mise à niveau et de développement plus importants.

Le test de positionnement

Les propos recueillis en entrevue auprès des professionnelles et professionnels en technologies de l'information qui travaillent sur les infrastructures de la FEL indiquent que l'entretien du test de positionnement occasionne des dépenses conséquentes en ressources et en temps. Le test de positionnement n'est pas natif à Moodle. Il s'agit d'un programme encapsulé dans un module séparé du reste de la plateforme. Ce programme, développé de manière ad hoc par une tierce partie, utilise un code source auquel les équipes de gestion des technologies de l'information du MIFI n'ont pas accès.

Or, bien que distinct, ce module doit communiquer et fonctionner avec l'environnement FEL en tout temps. Lorsque des mises à jour doivent être apportées à Moodle ou à son environnement technologique, l'équipe de gestion des technologies de l'information de la FEL doit vérifier que le test de positionnement demeure fonctionnel. Sans accès au code source, cet exercice s'avère ardu et peut engendrer des délais dans l'implantation des changements, voire des périodes d'indisponibilité ou de disponibilité partielle du test de positionnement.

3.2.7 L'expertise interne n'est pas suffisante pour exploiter la plateforme à son plein potentiel

Plusieurs professionnelles et professionnels rencontrés en entrevue ont mentionné le manque d'expertise interne pour assurer l'exploitation optimale de la plateforme Moodle. Comme mentionné précédemment, Moodle, malgré sa popularité, est une solution technologiquement complexe. Du fait de sa très grande malléabilité, elle est livrée dans un format dépouillé qui permet et exige la configuration des fonctionnalités et des paramètres précis aux besoins de l'organisation cliente. À ce sujet, un des documents consultés en vue de cette évaluation apporte les précisions suivantes³⁰ :

- ▶ L'administration de la plateforme Moodle exige une expertise dans le domaine des technologies de l'information. Or, globalement, 66 % des personnes qui se voient confier la gestion de Moodle appartiennent au personnel enseignant ou administratif (donc a priori du personnel qui ne possède pas l'expertise requise) ;
- ▶ L'installation et l'exploitation de Moodle est complexe même pour le personnel technique, s'il ne possède pas une expérience suffisante du domaine ;
- ▶ La plateforme Moodle ne fonctionne pas de façon autonome. En l'absence d'une ressource spécialiste, capable de travailler autant avec les enseignantes et enseignants qu'avec le personnel technique pour la création de contenus adaptés, Moodle demeurera une coquille vide.

Ce dernier commentaire trouve un écho exact dans les propos entendus en entrevue, qui déplorent l'absence d'une ressource en technopédagogie. Rappelons qu'un système de gestion des apprentissages tel que Moodle joue deux grands rôles : « soutenir la gestion de la prestation de cours et permettre de donner accès aux contenus et activités pédagogiques des cours³¹ ».

La fonction du ou de la technopédagogue est large. Elle inclut :

- ▶ Le recensement et la prise en charge des besoins du personnel enseignant en solution technologique, notamment pour la présentation des cours ;
- ▶ L'appropriation de la plateforme et de la formation ;
- ▶ Le maintien de la fonctionnalité et de l'ergonomie de la plateforme ainsi que la sécurité, l'intégrité et la disponibilité des données qui y sont hébergées ;
- ▶ La gestion du cycle de vie des contenus.

En l'absence d'une ou d'un technopédagogue, ce rôle doit être assumé par le personnel existant, autant sur le plan de la gestion des contenus que de l'entretien et de l'évolution technologique de la plateforme, ce qui limite la capacité de l'organisation à réaliser des travaux d'optimisation de la solution technologique de la FEL.

³⁰ AL-AJLAN, A., ZEDAN, H. *Why Moodle*, 12th IEEE International Workshop on Future Trends of Distributed Computing Systems, [Fichier PDF], 2008, 8 p. [<https://ieeexplore.ieee.org/document/4683115>].

³¹ MARTINEAU, SIMONS. *Analyse et recommandations concernant Références Francisation*. Québec. Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Direction des opérations de francisation Gouvernement du Québec, [Fichier PDF], 2024, 14 p. [Document interne].

Recommandation 4

Optimiser le processus d'admission et de suivi du parcours des élèves.

Recommandation 5

S'assurer de disposer de compétences en technopédagogie pour exploiter pleinement la plateforme qui héberge la FEL.

3.3 Efficience

Constat 9

L'analyse de l'efficience est limitée par l'absence d'une mesure précise des coûts et des effets de la FEL.

Cette dernière section répond à une préoccupation des parties prenantes concernant le ratio coûts-bénéfices de la FEL. Elle tente donc de répondre à la question :

► Que peut-on dire du ratio coûts-bénéfices de la FEL ?

Le traitement de cette question s'est heurté à deux difficultés, soit la définition d'une mesure des bénéfices et la mesure des coûts. Étant donné qu'aucune de ces deux données n'a été préalablement définie ni calculée (le dernier calcul des coûts de la FEL remonte à plus de dix ans), l'équipe d'évaluation a dû poser un certain nombre d'hypothèses afin de permettre la collecte de données et les calculs.

Cette analyse prend pour hypothèse qu'au moins un des effets désirés de la FEL est de permettre aux personnes apprenantes de progresser dans leur connaissance de la langue. Les blocs de formation terminés ont été adoptés comme mesure de cette progression. Mesurer le nombre de modules terminés à l'intérieur des blocs donnerait une idée plus fine de l'efficience de la FEL, mais cette donnée n'était pas disponible (voir la section 2.5.1). Sur la base de cette hypothèse, le ratio coûts-bénéfices a été calculé comme le lien entre les coûts de la FEL et le nombre de blocs de formation terminés.

En conséquence, les résultats présentés sont une simplification de la réalité et n'offrent, au mieux, qu'une approximation du calcul de l'efficience. Néanmoins, ils permettent de donner des ordres de grandeur et de faire ressortir des tendances qui pourront s'avérer un point de départ utile à une future analyse plus complète des coûts et des bénéfices de la FEL.

La formule retenue pour le calcul de l'efficacité est la suivante :

Figure 6 : Formule du calcul du ratio coût-bénéfices

$$\frac{\text{Coût total, par formule de cours}}{\text{Nombre de blocs ou de modules spécialisés complétés}}$$

L'analyse tente de répondre à la question suivante : « combien en a-t-il coûté, quel est le coût, par année, pour amener une personne inscrite à la FEL à terminer un bloc de formation, ou un module spécialisé ? »

Les données de chacune des trois formules sont présentées dans les tableaux ci-bas. Soulignons que les coûts liés à l'entente désignent les coûts (réels) facturés au Ministère par le Cégep de Rosemont, et non les montants budgétés (planifiés).

Tableau 14 : Coût de la FEL pour la formule standard, par bloc et par année

	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Coûts liés à l'entente	955 282 \$	946 843 \$	953 256 \$
Coûts variables	464 333 \$	374 333 \$	182 000 \$
Coût total	1 419 615 \$	1 321 176 \$	1 135 256 \$
Nombre de blocs terminés	354	215	287
Coût par bloc	4 010 \$	6 145 \$	3 956 \$

Tableau 15 : Coût de la FEL pour la formule en autoformation, par bloc et par année

	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Coûts liés à l'entente	35 772 \$	35 802 \$	36 507 \$
Coûts variables	464 333 \$	374 333 \$	182 000 \$
Coût total	500 105 \$	410 135 \$	218 507 \$
Nombre de blocs terminés	155	59	352
Coût par bloc	3 226 \$	6 951 \$	621 \$

Tableau 16 : Coût de la FEL pour les cours spécialisés par domaine d'emploi, par module et par année

	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Coûts liés à l'entente	35 772 \$	35 740 \$	36 884 \$
Coûts variables	464 333 \$	374 333 \$	182 000 \$
Coût total	500 105 \$	410 073 \$	218 884 \$
Nombre de modules terminés	19	47	495
Coût par module	26 321 \$	8 725 \$	441 \$

L'analyse parallèle des coûts et de la progression du nombre de personnes inscrites à la FEL permet de faire quelques observations.

Alors que les coûts liés à l'entente sont demeurés stables d'une année à l'autre, les coûts variables ont diminué de moitié durant la dernière année, qui coïncide avec la fin des travaux de refonte de la FEL.

Sur la période visée, le nombre de blocs terminés augmente plus vite que le nombre d'inscriptions. Plus le nombre d'élèves sera important, plus le nombre de blocs achevés sera élevé, et plus le coût marginal de formation sera réduit. Cette dernière observation rejoint un des constats présents dans le bilan de projet de développement de cours FEL de stade avancé, publié en 2013³². Le bilan mentionnait en effet que « la formation en ligne [FEL] bénéficie d'économie d'échelle appréciable ».

Ceci est d'autant plus vrai pour les cours en autoformation. En effet, une fois les infrastructures en place, les coûts liés à l'entente sont demeurés stables et ont été répartis sur le nombre de blocs terminés, qui augmente avec le nombre de personnes inscrites.

Le coût des cours avec tutorat, quant à lui, ont augmenté avec le nombre d'élèves inscrits, du fait que chaque tutrice ou tuteur se voit assigner un nombre maximal d'élèves (45 élèves constituent une tâche à temps plein pour la tutrice ou le tuteur³³).

Taux de réussite par formule

Étant donné que l'écart de coûts entre les trois formules (standard [STD], autoformation [AF] et MSDE) est significatif, il serait intéressant de comparer les données disponibles en matière de nombre de blocs ou de modules terminés par formule, soit le taux de réussite par formule.

Alors que les trois formules présentent une évolution comparable sur les trois années observées, pour la troisième année, les élèves inscrits à la formule avec tutorat progressent moins que les autres. Étant donné qu'il s'agit de la formule la plus coûteuse, ce résultat peut interpeller, mais il soulève surtout la question de la pertinence du choix de la variable « bloc terminé » pour mesurer le bénéfice de l'intervention. En effet, d'autres paramètres peuvent expliquer la vitesse de progression des élèves : la structure du cours avec tutorat, qui impose une certaine cadence selon les classes virtuelles et la motivation personnelle de l'élève, qui est encore plus pertinente pour les modules spécialisés par domaine d'emploi, notamment pour les projets spéciaux de recrutement.

³² MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. Bilan de projet DEV812 – Cours de français en ligne de stade avancé et modules d'autoapprentissage dans des domaines spécialisés, Gouvernement du Québec, [Fichier PDF], 2013, 19 p. [Document interne].

³³ MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION. Contrat de services entre organismes publics pour la gestion des tutrices et des tuteurs des cours de français en ligne (FEL) et le suivi des modules spécialisés [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2023, 34 p. [Document interne].

Tableau 17 : Comparaison du taux de réussite par formule, par année

	1 ^{er} avril 2020 – 31 mars 2021	1 ^{er} avril 2021 – 31 mars 2022	1 ^{er} avril 2022 – 31 mars 2023
Nombre d'inscrits formule avec tutorat	1 022	1 410	1 459
Blocs terminés formule avec tutorat	354	215	287
Taux de réussite avec tutorat	35 %	15 %	20 %
Nombre d'inscrits autoformation	502	690	1 076
Blocs terminés autoformation	155	59	352
Taux de réussite en autoformation	31 %	9 %	33 %
Nombre d'inscrits MSDE*	198	370	1 132
Modules terminés complétés MSDE	19	47	495
Taux de réussite en MSDE	10 %	13 %	44 %

*MSDE : Modules spécialisés par domaine d'emploi

Source : Base de données FEL, évaluation FEL 2024

Enfin, la FEL n'est ni pensée ni structurée pour privilégier une progression systématique ou linéaire, qui doit conduire à un résultat déterminé. Plutôt, elle met à disposition un ensemble structuré de ressources, dans lequel les élèves peuvent opter pour ce qui répond à leur besoin du moment.

Au minimum, un jugement plus précis sur le ratio coûts-bénéfices de la FEL devrait donc pouvoir s'appuyer sur une mesure plus fine de la progression des élèves. Au préalable, il convient toutefois de déterminer ce qui constitue le bénéfice attendu de l'intervention. S'il s'agit de permettre aux élèves d'améliorer leur connaissance du français, alors il conviendrait de mettre en place une structure d'évaluation systématique de la compétence des élèves afin de mesurer l'évolution de leurs acquis.

Si le bénéfice attendu est de proposer un service qui permet aux personnes apprenantes de s'imprégner autant que possible de la langue et de la culture québécoise, peut-être en complémentarité d'autres services, alors une mesure plus granulaire de la fréquentation du service et du temps passé sur la plateforme par chaque élève pourrait être plus adéquate.

Recommandation 6

Développer des calculs précis de coûts et des mesures des effets de la FEL.

Annexe 1 : Modèle logique

Tableau 18 : Modèle logique

Raison d'être	Besoin de soutenir les personnes qui entreprennent une démarche d'apprentissage du français, langue commune du Québec en mettant à leur disposition, en tout temps, au Québec et depuis l'étranger, des cours de francisation pour favoriser leur intégration en français, en tenant compte des rythmes d'apprentissage et des disponibilités variables des élèves.
Objectifs	Faciliter l'apprentissage du français, langue commune et son utilisation par la clientèle cible dans différents contextes sociaux, communautaires et professionnels. Plus précisément : • Favoriser l'acquisition de compétences langagières et références socioculturelles qui permettent l'usage du français dans différents contextes sociaux, communautaires et professionnels ; • Favoriser l'autonomie langagière en français des personnes immigrantes et québécoises non francophones.
Clientèle cible	Personnes à l'étranger sélectionnées pour immigrer au Québec, immigrantes, ou québécoises non francophones de 16 ans et plus qui respectent les conditions d'admissibilité.
Nature de l'intervention	Offre de cours de français en ligne asynchrones.
Intrants	• Ressources informationnelles : contenus pédagogiques généraux pour l'apprentissage du français, contenus spécialisés par domaine d'emploi, cadre normatif ; • Ressources humaines ; • Ressources matérielles : plateforme de formation en ligne (Moodle) ; • Ressources financières : budget de rémunération et de financement alloué à la FEL.

	Gestion du programme	Exécution du programme	
	-	Cours en ligne avec tutorat	Cours en ligne avec autoformation
Activités	- Promouvoir le programme - Établir, signer ou renouveler l'entente de partenariat avec le collège de Rosemont et autres partenaires - Réaliser les suivis avec le collège de Rosemont - Concevoir les contenus de formation - Mettre en place et entretenir la plateforme de formation - Réaliser le suivi et le paramétrage de la plateforme - Réaliser le suivi des demandes des utilisateurs (élèves, tuteurs) - Assurer le soutien technique aux utilisateurs	- Recevoir les demandes - Évaluer le niveau linguistique de l'élève en compréhension orale et en compréhension écrite (CO-CÉ) - Classer l'élève dans le niveau approprié - Rendre disponibles en ligne les cours sous forme de capsules Web - Animer les classes virtuelles (conversation) - Évaluer les apprentissages (recevoir et corriger les travaux) - Donner la rétroaction - Produire un bilan de compétence de l'élève - Effectuer le passage d'un bloc d'apprentissage à l'autre - Fournir du soutien aux élèves	- Recevoir les demandes - Évaluer le niveau linguistique de l'élève en CO-CÉ - Classer l'élève dans le niveau approprié - Rendre disponibles en ligne les cours sous forme de capsules Web - Évaluer les apprentissages - Effectuer le passage d'une unité d'apprentissage à l'autre
Extrants	- Clientèle rejointe par les activités de promotion - Entente signée ou renouvelée avec le collège de Rosemont et autres partenaires - Contenus de formation mis en place (FEL intermédiaire — niveaux 4 à 8, FEL avancée — niveaux 9 et 10), modules spécialisés par domaine d'emploi en autoformation - Suivi et paramétrage de la plateforme (Moodle) réalisé	- Demandes d'admission traitées - Classement des élèves par niveau de maîtrise linguistique en CO-CÉ effectué ; - Cours et contenus pédagogiques en ligne - Classes virtuelles tenues - Travaux corrigés/évaluation réalisée - Rétroaction donnée - Bilan de compétence de l'élève produit - Passage des élèves ayant terminé un bloc au bloc suivant effectué ; - Assistance fournie aux élèves qui en font la demande	- Demandes d'admission traitées - Classement des élèves par niveau de maîtrise linguistique en CO-CÉ effectué - Capsules d'apprentissage disponibles en ligne - Modules spécialisés (santé, génie, administration, tourisme) disponibles en ligne - Connaissances évaluées - Passage des élèves ayant terminé une unité à l'unité suivante effectué
Effets immédiats	Exécution adéquate du programme	La clientèle cible acquiert la connaissance du français en usage au Québec	- La clientèle cible acquiert la connaissance du français en usage au Québec - La clientèle cible acquiert les compétences langagières spécifiques à sa profession
Effet intermédiaire	La clientèle cible progresse dans l'utilisation du français de manière plus autonome.		
Effet ultime	La clientèle cible utilise le français, langue commune du Québec, dans différents contextes sociaux, communautaires et professionnels.		

Annexe 2 : Matrice d'évaluation

Tableau 19 : Matrice d'évaluation

Enjeu évaluatif	Question et sous-question d'évaluation	Indicateur	Source de données	Méthode de collecte
PERTINENCE	1. La nature de l'intervention est-elle la plus appropriée pour atteindre ses objectifs ?	- Nature des besoins de la clientèle cible - Perception des personnes utilisatrices sur le service de tutorat	Personnes utilisatrices des services de la FEL	Sondage
			Documentation sur les besoins de la clientèle cible	Analyse documentaire
		- Adéquation entre la nature et les objectifs de l'intervention - Perception du caractère approprié et suffisant du moyen d'intervention	- Documentation sur les besoins de la clientèle cible - Documentation sur la FEL	Analyse documentaire
	1.1 Que peut-on dire sur l'adéquation de la solution technologique de la FEL (service d'apprentissage en ligne) par rapport aux besoins de la clientèle cible ?	- Pourcentage de disponibilité de la plateforme (uptime) - Nombre d'interventions de maintenance de la plateforme	Données administratives sur la solution technologique	Analyse documentaire
		Perception des parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de la plateforme	Parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de la plateforme	Entrevue
		Perception des tutrices et tuteurs sur la solution technologique	Personnes offrant le tutorat	Groupe de discussion

Enjeu évaluatif	Question et sous-question d'évaluation	Indicateur	Source de données	Méthode de collecte
PERTINENCE		- Niveau de satisfaction des personnes utilisatrices par rapport à la solution technologique (fonctionnalité et convivialité) - Perception des personnes utilisatrices sur l'utilité de la formation reçue par rapport à leurs besoins d'apprentissage du français	Personnes utilisatrices des services de la FEL	Sondage
		Adéquation entre les besoins de la clientèle cible et la solution technologique	Données sur les besoins et la solution technologique	Analyse documentaire
	1.2 En quoi le seuil minimal de compétence requis pour s'inscrire affecte-t-il l'atteinte des objectifs de l'intervention ?	Lien entre le seuil minimal de compétences (niveau 4 de l'Échelle ou niveau débutant complété) et la nature de l'intervention	Études sur les modes d'apprentissage du français	Analyse documentaire
		Lien entre le seuil minimal de compétences (niveau 4 de l'Échelle ou stade débutant complété) et les objectifs de l'intervention	Personnes expertes en apprentissage du français	Entrevue

Enjeu évaluatif	Question et sous-question d'évaluation	Indicateur	Source de données	Méthode de collecte
PERTINENCE	2. Quel est le profil des personnes qui utilisent les services de la FEL ? 2.1 D'où les services de la FEL sont-ils majoritairement utilisés ? (Québec ou international) 2.2 Quelle est la nature de l'occupation des personnes qui utilisent les services de la FEL (p. ex. : travail à temps plein, à temps partiel, études) 2.3 Quelle part les personnes immigrantes de la catégorie des travailleurs temporaires occupent-elles dans la clientèle de la FEL ?	Profil des personnes qui utilisent les services de la FEL, ventilé par âge, genre, lieu d'utilisation, pays d'origine, occupation, statut d'immigration	Données administratives	Analyse documentaire
	2.4 La clientèle de la FEL utilise-t-elle ce service en exclusivité, ou en complément avec d'autres services de francisation du MIFI ?	Proportion de la clientèle de la FEL qui utilise d'autres services de francisation du MIFI	Données administratives	Analyse documentaire
	2.5 Pourquoi les personnes s'inscrivent-elles à la FEL plutôt qu'à un autre service d'apprentissage du français de FQ ?	Raisons nommées par les personnes utilisatrices pour leur inscription aux services de la FEL	Personnes utilisatrices des services de la FEL	Sondage

Enjeu évaluatif	Question et sous-question d'évaluation	Indicateur	Source de données	Méthode de collecte
PERTINENCE	3. La nature de l'intervention est-elle encore appropriée pour répondre aux priorités du gouvernement ? 3.1 Dans quelle mesure les modifications apportées aux cadres normatif et législatif affectent-elles la nature et l'application de l'intervention ? 3.2 La nature de l'intervention est-elle appropriée dans le contexte de l'augmentation et de la diversification attendues de la clientèle en francisation (individus et entreprises) ?	▪ Nature des modifications apportées aux cadres normatif et législatif en matière de francisation et d'immigration ▪ Adéquation entre les nouveaux cadres normatif et législatif et la nature et l'application de l'intervention - Perception du caractère approprié et suffisant du moyen d'intervention	▪ Cadres normatif et législatif en matière de francisation et d'immigration ▪ Documentation sur l'intervention	Analyse documentaire
	4. Comment la Francisation en ligne s'articule-t-elle avec les autres activités de francisation ? 4.1 Que peut-on dire quant à l'existence de prestataires de services offrant un contenu et des modalités d'accès comparables à ce qu'offre la FEL ³⁴ ?	▪ Liste de prestataires de services offrant un contenu et des modalités d'accès comparables à ce qu'offre la FEL	▪ Documentation sur des prestataires offrant un contenu et des modalités d'accès comparables à ce qu'offre la FEL	Analyse documentaire
	4.2 Existe-t-il des chevauchements, des complémentarités avec d'autres programmes publics ³⁵ visant des besoins comparables ?	▪ Nature et ampleur des chevauchements entre la FEL et d'autres programmes publics visant des besoins comparables (couverture, résultats et coûts entre autres) ▪ Nature et ampleur de la complémentarité de la FEL avec d'autres programmes publics visant des besoins comparables (couverture, résultats et coûts entre autres)	▪ Documentation sur d'autres programmes publics visant des besoins comparables	Analyse documentaire

Enjeu évaluatif	Question et sous-question d'évaluation	Indicateur	Source de données	Méthode de collecte
PERTINENCE	3. La nature de l'intervention est-elle encore appropriée pour répondre aux priorités du gouvernement ? 3.1 Dans quelle mesure les modifications apportées aux cadres normatif et législatif affectent-elles la nature et l'application de l'intervention ? 3.2 La nature de l'intervention est-elle appropriée dans le contexte de l'augmentation et de la diversification attendues de la clientèle en francisation (individus et entreprises) ?	▪ Nature des modifications apportées aux cadres normatif et législatif en matière de francisation et d'immigration ▪ Adéquation entre les nouveaux cadres normatif et législatif et la nature et l'application de l'intervention - Perception du caractère approprié et suffisant du moyen d'intervention	▪ Cadres normatif et législatif en matière de francisation et d'immigration ▪ Documentation sur l'intervention	Analyse documentaire
	4. Comment la Francisation en ligne s'articule-t-elle avec les autres activités de francisation ? 4.1 Que peut-on dire quant à l'existence de prestataires de services offrant un contenu et des modalités d'accès comparables à ce qu'offre la FEL ³⁴ ?	▪ Liste de prestataires de services offrant un contenu et des modalités d'accès comparables à ce qu'offre la FEL	▪ Documentation sur des prestataires offrant un contenu et des modalités d'accès comparables à ce qu'offre la FEL	Analyse documentaire
	4.2 Existe-t-il des chevauchements, des complémentarités avec d'autres programmes publics ³⁵ visant des besoins comparables ?	▪ Nature et ampleur des chevauchements entre la FEL et d'autres programmes publics visant des besoins comparables (couverture, résultats et coûts entre autres) ▪ Nature et ampleur de la complémentarité de la FEL avec d'autres programmes publics visant des besoins comparables (couverture, résultats et coûts entre autres)	▪ Documentation sur d'autres programmes publics visant des besoins comparables	Analyse documentaire

³⁴ Il a été convenu avec les membres du comité d'évaluation que les critères à utiliser pour répondre à cette question doivent porter sur les fonctionnalités et les contenus des offres de services des prestataires.

³⁵ Il a été convenu avec les membres du comité d'évaluation que les programmes publics sont définis comme étant les autres services de francisation offerts par le MIFI et la formation à distance offerte par les centres de services scolaires.

Enjeu évaluatif	Question et sous-question d'évaluation	Indicateur	Source de données	Méthode de collecte
EFFICACITÉ	5. Quelle appréciation peut-on émettre sur la progression des personnes participantes d'un bloc de formation à l'autre ?	▪ Nombre total de personnes utilisatrices inscrites par année ▪ Nombre de nouvelles personnes utilisatrices inscrites, par année, ventilé par niveau de classement ▪ Nombre de personnes utilisatrices qui terminent le bloc auquel elles sont inscrites, par année, par bloc ▪ Nombre de personnes utilisatrices qui terminent le module spécialisé auquel elles sont inscrites, par année, par module ▪ Nombre de personnes utilisatrices qui échouent le bloc auquel elles sont inscrites, par année, par bloc ▪ Nombre de personnes utilisatrices qui échouent le module auquel elles sont inscrites, par année, par module ▪ Nombre moyen de blocs terminés par personne utilisatrice, en fonction du niveau initial (bloc assigné au classement) ▪ Nombre moyen de modules terminés par personne utilisatrice ▪ Délai moyen pour terminer un bloc, en fonction du bloc assigné au classement ▪ Délai moyen pour terminer un module ▪ Proportion de personnes utilisatrices qui utilisent le service de tutorat ▪ Proportion de personnes utilisatrices qui sont en autoformation ▪ Taux d'abandon par année ▪ Motifs de non-réinscription ou d'abandon	▪ Données de suivi	Analyse documentaire

Enjeu évaluatif	Question et sous-question d'évaluation	Indicateur	Source de données	Méthode de collecte
EFFICACITÉ	6. Dans quelle mesure les objectifs de l'intervention ont-ils été atteints ?	▪ Perception des personnes ayant terminé leur formation sur leur capacité à utiliser le français dans leur vie de tous les jours ▪ Perception des personnes ayant terminé leur formation sur leur capacité à utiliser le français dans leur milieu de travail - Fréquence d'utilisation du français dans différents contextes par les étudiantes et étudiants finissants	▪ Personnes utilisatrices des services de la FEL	Sondage
EFFICIENCE	7. Que peut-on dire du ratio coûts-bénéfices de la FEL ?	▪ Coût par personne ayant terminé au moins un bloc de formation, avec et sans tutorat ▪ Coût par personne ayant terminé tous les modules pour son domaine de spécialisation	▪ Données administratives	Analyse documentaire

Annexe 3 : Comité d'évaluation

Le Comité d'évaluation est formé pour assurer la qualité et le bon déroulement de l'évaluation. Il a été créé au début des travaux et prendra fin au moment de la diffusion des résultats définitifs de l'évaluation. Il a notamment les responsabilités suivantes :

- Valider les livrables et les produits lors des travaux d'évaluation ;
- Examiner et donner, pendant l'évaluation, son accord à toute modification du cadre d'évaluation susceptible d'impacter significativement comme l'échéancier, la portée et les objectifs de l'évaluation.

Le Comité d'évaluation est composé des gestionnaires des unités administratives impliquées dans la FEL et des unités administratives qui ont un intérêt à l'évaluation :

Tableau 20 : Comité d'évaluation

Unité administratives	Principales unités administratives du programme	Ayant un intérêt à l'évaluation
Direction générale des politiques et programmes de francisation	✓	
Direction générale des services de Francisation Québec	✓	
Direction de l'évaluation de programme		✓
Direction des projets pédagogiques et didactiques en francisation	✓	
Direction des opérations de Francisation Québec	✓	
Direction de la statistique et de l'information de gestion		✓
Direction de la recherche, veille et analyse		✓
Service de l'intelligence d'affaires		✓
Direction de l'évolution des systèmes		✓
Direction générale du soutien à la qualité et à l'intégrité		✓

Annexe 4 : Profil des personnes qui utilisent la FEL

Tableau 21 : Nombre de personnes distinctes assignées à une cohorte FEL, par exercice financier et par formule de cours

	1 ^{er} avril 2020 – 31 mars 2021	1 ^{er} avril 2021 – 31 mars 2022	1 ^{er} avril 2022 – 31 mars 2023
Standard (francisation avec tutorat)	1 022	1 410	1 459
Autoformation	502	690	1 076
Cours spécialisés par domaine d'emploi	198	370	1 132
Total	1 722	2 470	3 667

Source : Base de données FEL, évaluation FEL 2024

- La majorité des élèves de la FEL se sont inscrits à la formule standard (avec tutorat) durant la période observée ;
- La formule standard (avec tutorat) est aussi la formule qui attire le moins de nouvelles inscriptions (+43 % sur les trois années observées) ;
- Les cours spécialisés par domaine d'emploi enregistrent la plus grosse progression du nombre de nouvelles inscriptions (+572 % sur la période), suivis des cours en autoformation (+114 %).

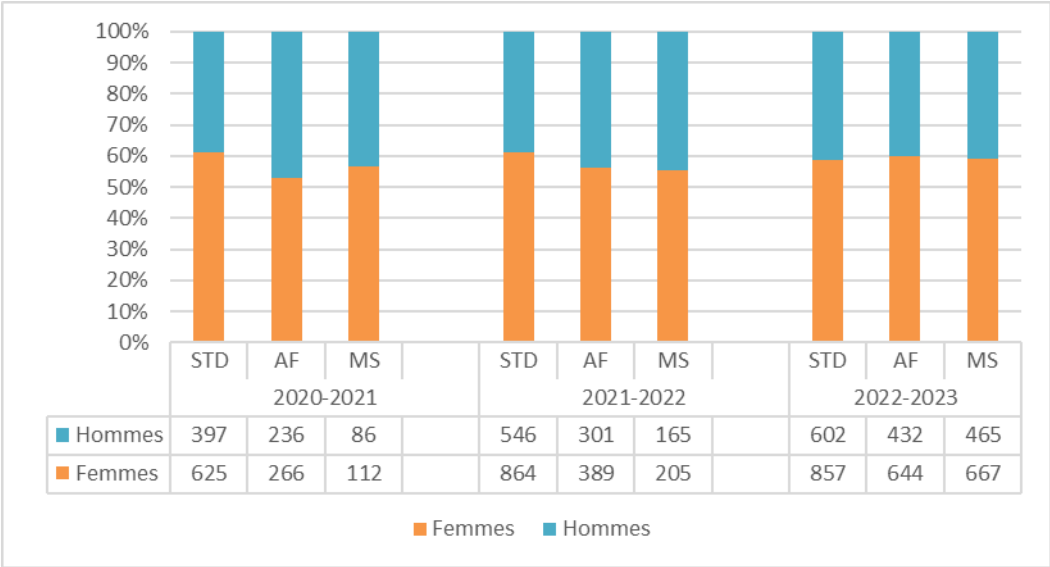
Tableau 22 : Nombre de personnes inscrites à la FEL, par exercice financier, par sexe ou par tranche d'âge

Nombre de personnes inscrites, par année, genre ou âge.		1 ^{er} avril 2020 - 31 mars 2021	1 ^{er} avril 2021 - 31 mars 2022	1 ^{er} avril 2022 - 31 mars 2023
Par genre	Femmes	1 003	1 458	2 168
	Hommes	719	1 012	1 499
Par tranche d'âges	16-25	43	121	175
	26-35	446	802	1 423
	36+	1 233	1 457	2 069

Source : Base de données FEL, évaluation FEL 2024

- La FEL est fréquentée majoritairement par des femmes ;
- Le groupe d'âge le plus représenté est la catégorie des 36 ans et plus.

Graphique 8 : Distribution des formules de cours, par sexe, par année



Légende	
STD	Formule standard, avec tutorat
AF	Autoformation
MS	Modules spécialisés par domaine d’emploi

Source : Base de données FEL, évaluation FEL 2024

Tableau 23 : Pays à partir desquels la FEL a été utilisée (toutes formules confondues), entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2023, par exercice financier

1 ^{er} avril 2020 – 31 mars 2021			
Rang	Pays	Nombre d'élèves	Proportion
1	Canada	1 398	81 %
2	Brésil	61	4 %
3	Colombie	45	3 %
4	Algérie	24	1 %
5	Mexique	20	1 %
1 ^{er} avril 2021 – 31 mars 2022			
Rang	Pays	Nombre d'élèves	Proportion
1	Canada	2 009	81 %
2	Brésil	79	3 %
3	Colombie	69	3 %
4	Algérie	33	1 %
5	Maroc	31	1 %
1 ^{er} avril 2022 – 31 mars 2023			
Rang	Pays	Nombre d'élèves	Proportion
1	Canada	1 982	54 %
2	Maroc	302	8 %
3	Cameroun	247	7 %
4	Brésil	180	5 %
5	Côte d'Ivoire	150	4 %
6	Algérie	143	4 %
7	Colombie	137	4 %
8	Tunisie	109	3 %
9	RDC	85	2 %
10	Sénégal	45	1 %
11	Mexique	25	1 %
12	Haïti	20	1 %

Source : Base de données FEL, évaluation FEL 2024

- De 2020 à 2023, **la majorité des personnes qui ont utilisé la FEL étaient domiciliées au Québec**. Entre 2020 et 2022, plus de 8 élèves sur 10 vivaient au Québec ;
- En **2022-2023**, bien qu'on observe une forte augmentation de la proportion d'élèves domiciliés à l'extérieur du Canada, ceux-ci représentent encore **moins de la moitié** du nombre total d'élèves de la FEL.

Tableau 24 : Occupation principale de la clientèle de la FEL au moment du dépôt de la demande d'inscription à la FEL

Occupation principale	Nombre	Proportion
Travailleur ou travailleuse à temps plein	758	60 %
Étudiant ou étudiante	193	15 %
En recherche d'un emploi	151	12 %
Travailleur ou travailleuse à temps partiel	72	6 %
Je préfère ne pas répondre	28	2 %
Autre	50	4 %
Je ne sais pas	7	1 %
Total	1 259	100 %

Données provenant du sondage de la DEP réalisé auprès de la clientèle

Tableau 25 : Langue maternelle de la clientèle de la FEL

Langue maternelle	Nombre	Proportion
Espagnol	267	25 %
Arabe	178	16 %
Autre	176	15 %
Français	135	12 %
Portugais	96	9 %
Anglais	61	6 %
Mandarin	52	5 %
Persan iranien	24	2 %
Créole haïtien	22	2 %
Russe	19	2 %
Je préfère ne pas répondre	15	1 %
Vietnamien	12	1 %
Roumain	9	1 %
Tagalog	9	1 %
Italien	7	1 %
Bengali	6	1 %
Total	1 088	100 %

Données provenant du sondage de la DEP réalisé auprès de la clientèle

La clientèle de la FEL inclut des gens dont la langue maternelle déclarée est le français. La FEL peut permettre à ces personnes de se familiariser avec le français tel qu'il est parlé au Québec, ou d'acquérir le lexique propre à un emploi qu'elles souhaitent exercer au Québec.

Tableau 26 : Plus haut niveau de scolarité atteint par la clientèle de la FEL

Plus haut niveau de scolarité atteint	Proportion
Diplôme de niveau universitaire	74 %
Diplôme de formation postsecondaire technique	11 %
Diplôme de formation professionnelle	9 %
Diplôme d'études secondaires générales	5 %
Je préfère ne pas répondre	1 %
Aucun diplôme	0 %
Je ne sais pas	0 %
Total	100 %

Données provenant du sondage de la DEP réalisé auprès de la clientèle

Annexe 5 : Progression des élèves

Tableau 27 : Nombre de blocs ou de modules terminés par nombre d'élèves inscrits, par année

	1 ^{er} avril 2020 - 31 mars 2021	1 ^{er} avril 2021 - 31 mars 2022	1 ^{er} avril 2022 - 31 mars 2023
Total blocs terminés	509	274	639
Total inscrits	1 524	2 100	2 535
Total MSDE terminés	19	47	495
Total inscrits en MSDE	198	370	1 132

Source : Base de données FEL, évaluation FEL 2024

Tableau 28 : Motifs avancés pour justifier l'abandon de la formation, par sexe

Motifs d'abandon de la formation	Femmes	Hommes
J'ai atteint mes objectifs d'apprentissage	21 %	21 %
Je n'ai plus le temps en raison de mon travail	15 %	20 %
Je n'ai plus le temps en raison de mes études	7 %	7 %
Je me suis inscrit(e) à des cours de français ailleurs	7 %	10 %
Le contenu des cours n'est pas adapté à ma situation	6 %	6 %
Pour des motifs personnels ou familiaux	10 %	8 %
Autres	34 %	28 %

Données provenant du sondage de la DEP réalisé auprès de la clientèle

Annexe 6 : Hypothèses retenues pour le traitement de l'enjeu d'efficience

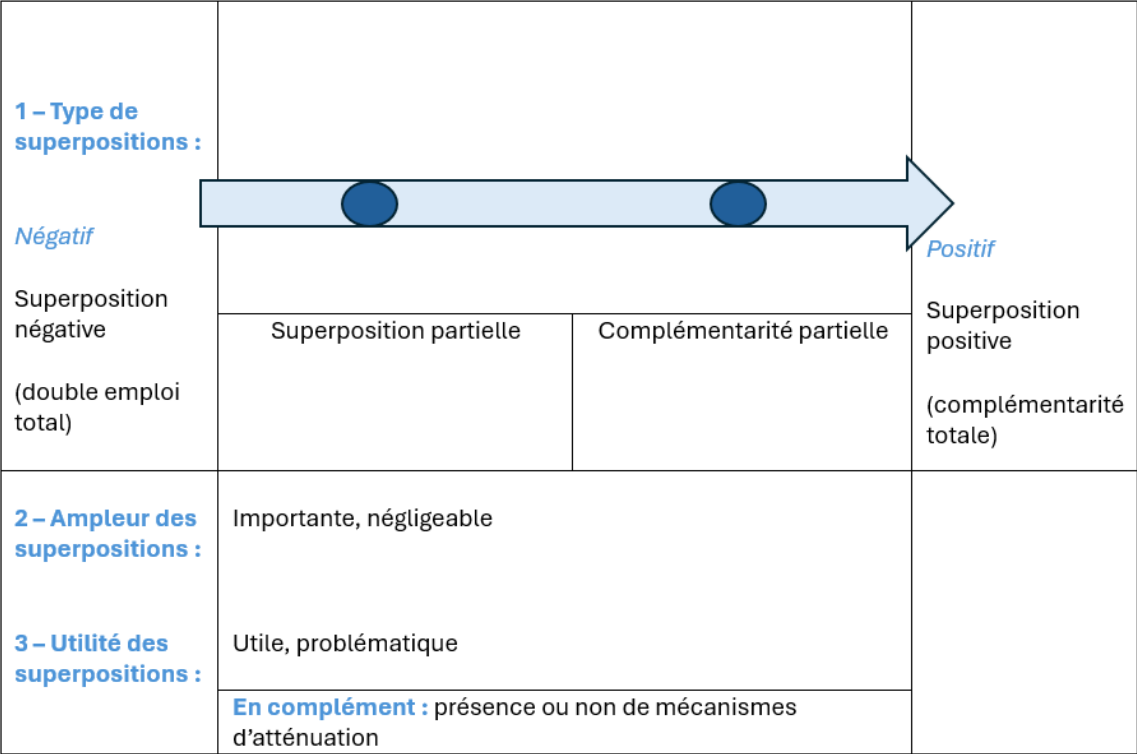
Tableau 29 : Hypothèses appliquées au calcul du ratio coûts-bénéfices

Hypothèses
Le salaire et les avantages sociaux du gestionnaire sont répartis également sur les trois formules (avec tutorat, sans tutorat et modules spécialisés par domaine d'emploi).
Le salaire et les avantages sociaux de la technicienne sont répartis également sur les deux formules en autoformation.
Les coûts de formation ne sont assignés qu'à la formule avec tutorat car l'entente ne prévoit pas de formation pour les techniciennes et techniciens en information.
Les coûts variables annuels sont répartis de manière égale sur les trois formules.
Les coûts de formation ne seront pas répartis pour le gestionnaire. En principe, seuls les tutrices et tuteurs font de la formation.
Le salaire et les avantages sociaux des ETC sont répartis également sur les trois formules.
L'estimation du salaire et des avantages sociaux nonobstant le niveau hiérarchique : 100 000\$/ETC/année.

Annexe 7 : Analyse de chevauchement

Cette démarche s’inspire de l’analyse de chevauchement élaborée par le Secrétariat du Conseil du trésor³⁶. Elle pose un certain nombre de questions afin d’établir dans quelle mesure (nulle, partielle, totale) deux interventions (ou, dans ce cas, deux types d’interventions) peuvent présenter les caractéristiques d’un chevauchement. Lorsqu’il y a chevauchement, elle tente de déterminer si l’on peut parler plutôt de complémentarité ou de superposition négative.

Figure 7 : Modèle conceptuel de chevauchement entre les interventions



³⁶ SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR. *Évaluation des chevauchements entre les programmes d’aide financière normés*, [Fichier PDF], 2021, 13 p. [Document interne].

Tableau 30 : Analyse des chevauchements selon les critères du SCT

Superposition		Type de superposition	
Raison d'être	Communs au PQAF	<i>Est-ce que la disparition partielle ou totale de l'un des programmes entraînerait une perte de services pour les bénéficiaires ou les clientèles ?</i>	Oui : la disparition de la FEL causerait la disparition du service d'apprentissage du français en ligne à destination des personnes qui ne peuvent assister aux cours en classes ou à distance
Objectifs		<i>Proportion de la clientèle desservie par les deux programmes ?</i>	Nombre de personnes desservies par les deux programmes sur la période: 3 812 Proportion de personnes desservies par les deux programmes sur le total: $(3\,812/99\,536)*100 = 4\%$
Clientèle	Superposition partielle : les personnes admissibles à la FEL résidant au Québec peuvent choisir de s'inscrire aux cours en classe en complément ou à la place de la FEL	60 % et plus → <i>superposition partielle</i> Moins de 60 % → <i>complémentarité partielle</i>	
Résultats recherchés	Identiques au PQAF		
Moyens d'intervention	Distincts	<i>Est-ce que les programmes agissent sur la même problématique, mais offrent des services différents</i>	Oui → complémentarité totale



Ampleur des superpositions	Utilité des superpositions	
Négligeables	<i>Est-ce que la superposition de certains services offerts par les deux programmes entraîne plus d'avantages que d'inconvénients pour les bénéficiaires ou les clientèles (superposition utile) ?</i>	La superposition par certains aspects des deux programmes ne crée aucun inconvénient pour la clientèle En revanche, elle peut fournir davantage de flexibilité pour accéder au service et résoudre la problématique En ce sens, la superposition est de nature utile

Récapitulatif :

Type de superposition	Exemple	Ampleur des superpositions	Utilité des superpositions	Mécanisme d'atténuation
Superposition positive (complémentarité totale)	Lorsqu'un programme vise, par exemple, à <u>terminer les activités et les services déjà offerts par d'autres programmes, mais en</u>	Importante	Utile+	Sans objet

Bibliographie

AL-AJLAN, A., ZEDAN, H. *Why Moodle*, 12th IEEE International Workshop on Future Trends of Distributed Computing Systems, [Fichier PDF], 2008, 8 p. [<https://ieeexplore.ieee.org/document/4683115>].

Commissaire À la langue française. *Rapport sur l'immigration temporaire : choisir le français*, [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2024, p. 1, 32.
[<https://commissairelanguefrancaise.quebec/publications/rapports/immigration-temporaire-choisir-francais.pdf>].
(Consulté le 23 mai 2024)

CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS. *Acquisition de services. Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles. Plateforme ministérielle de formation en ligne*, Document d'appel d'offres 999106103, [Fichier PDF], 2013. p. 14.
[Document interne]

DIRECTION DES COMMUNICATIONS DU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION. *Francisation Québec*, Actualités, 2024-04-04. [Site interne, consulté le 23 mai 2024].

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. *Étude des crédits budgétaires 2024-2025* », CRC-040 Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, *Évolution du nombre d'élèves en francisation 2013-2014 à 2023-2024 selon le type de cours : temps complet, temps partiel, et francisation en ligne ; données au 31 janvier 2024*, Assemblée nationale, 2024.
[<https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CRC/mandats/Mandat-51049/documents-deposes.html>].

MARTINEAU, S. *Analyse et recommandations concernant Références Francisation*, [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2024, 14 p. [Document interne].

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION. *Réunion de lancement – mars 2019. Refonte des contenus de formation FEL, SSI, GDA, ADA et SIEL (DEV 715)*, [Fichier PDF], 2019, 17 p. [Document interne].

MINISTÈRE DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Échelle québécoise des niveaux de compétence en français*, [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2023, 174 p. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/francisation/MIFI/referentiel/NM_echelle_niveaux_compétences.pdf].

MINISTÈRE DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Plan pour la langue française*, [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2024, p. 15. [<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/langue-francaise/fr/plans-action/francaise/plan-langue-francaise.pdf>].

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *Bilan de projet DEV812 – Cours de français en ligne de stade avancé et modules d'autoapprentissage dans des domaines spécialisés*, [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2013, 19 p. [Document interne].

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION. *Contrat de services entre organismes publics pour la gestion des tutrices et des tuteurs des cours de français en ligne (FEL) et le suivi des modules spécialisés* [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2023, 34 p. [Document interne].

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION. *Fiche d'information – Données à propos de la Francisation en ligne (FEL) 2022-2023. Mandat n° 25327*, [Fichier PDF], 2023, 26 p. [Document interne].

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION. *Programme d'intégration linguistique pour les immigrants (PILI) 2022-2023*, [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2022, 17 p. [Document interne].

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION. *Plan stratégique 2023-2027*, [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2023, p. 15, 40.

[https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-strategique/PL_strategique_2023-2027_integral_MIFI.pdf].

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION. *Orientations pluriannuelles 2024 et 2025, La planification de l'Immigration au Québec pour les années 2024 et 2025*, [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2023, p. 8. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/planif-pluriannuelle/DOC_Orientations_PlanifPluri_2024-2025.pdf].

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION. *Programme québécois de l'apprentissage du français*, [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2023, p. 10, 11. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/francisation/NOR_Programme_Quebecois_Apprentissage_Francais_2023.pdf].

MOODLE. *Statistics*, [En ligne], n. d. [<https://stats.moodle.org/>]. (Consulté en 2024-2025).

QUÉBEC. *Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives*. [Québec], Éditeur officiel du Québec, 2007. [<https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-14-40-1.html?appelant=MC>].

SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR. *Cadre de suivi et d'évaluation préliminaire – Instructions destinées aux Ministères et organismes*. [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2018, p. 15, [https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/cadre_gestion/CSEP.pdf].

SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR. *Évaluation des chevauchements entre les programmes d'aide financière normés*, [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2021, 13 p. [Document interne].

SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR. *Glossaire des termes usuels en mesure de performance et en évaluation. Pour une gestion saine et performante*, [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, 2013, p. 17, [https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/publications/glossaire_termes_usuels.pdf].

STUFFLEBEAM, D. L. *The relevance of the CIPP evaluation model for educational accountability*, [Fichier PDF], 1971, 31 p. [<https://eric.ed.gov/?id=ED062385>] (Consulté le 27 juin 2024).

